

LE FRANCO

Le seul journal de langue française de l'Alberta Depuis 1928

APF HQ
Association de la presse francophone hors Québec

Vol.16 No.84 *Mercredi, le 28 octobre 1981* *16 pages 0.50*

M. ROGER LALONDE PRESIDENT DE L'ACFA RENCONTRE MAX YALDEN, COMMISSAIRE AUX LANGUES OFFICIELLES

C'est à l'occasion de l'ouverture officielle du Bureau régional du Commissaire aux langues officielles, jeudi le 22 octobre dernier, que M. Lalonde et M. Yalden ont pu s'entretenir longuement au sujet de l'application de l'Acte des langues officielles en Alberta.



De gauche à droite: M. Max Yalden, Commissaire aux langues officielles et M. Roger Lalonde, Président de l'A.C.F.A.

Un des moyens que les agences et les départements du gouvernement fédéral peuvent utiliser pour mieux servir en français la francophonie en situation minoritaire au Canada, selon M. Yalden, serait d'ouvrir des comptoirs de service au public dans des lieux, commerces ou organismes, fréquentés par le public francophone. Par exemple, le Bureau de poste, en plus de fournir un service bilingue dans certains de ses bureaux, pourrait ouvrir un comptoir de service dans certains commerces, tels les Caisses populaires, les magasins Carrefour, les coopératives françaises etc. D'autres départements et agences seraient capables d'en faire autant, notamment le Centre de Main-d'oeuvre et le Ministère du revenu.

«Le fédéral n'ayant pas consulté la minorité a tendance à placer des soi-disants bilingues pour donner un service insatisfaisant», de dire M. Yalden. Selon lui, il serait mieux de décider où il serait praticable et souhaitable d'avoir un service bilingue adéquat et d'y placer des personnes capables de servir le public francophone en français. Evidemment, les décisions qui touchent la sélection de ces lieux et services, qu'il faudrait bilinguiser, doivent se faire en étroite collaboration et en consultation constante avec les représentants de la francophonie. Cela suppose aussi, selon M. Lalonde, une recherche sérieuse des besoins en services bilingues de cette francophonie.

voir SERVICES EN FRANÇAIS page 2

LE CONSEIL DE LA VIE FRANCAISE EN AMERIQUE S'OPPOSE AU RAPATRIEMENT UNILATERAL

Le Conseil de la vie française en Amérique a pris position contre le rapatriement unilatéral de la Constitution lors de son assemblée générale annuelle qui s'est clôturée à Québec, samedi le 10 octobre dernier.

Les membres canadiens du Conseil ont en effet adopté à l'unanimité une résolution s'opposant au rapatriement de la Constitution selon les modalités et avec les modifications prévues par le gouvernement fédéral et réclamant de nouvelles négociations entre Ottawa et les provinces. Les membres des Etats-Unis se sont abstenus de participer à cette discussion pour ne pas s'immiscer dans la politique canadienne.

La résolution, proposée par un membre de l'Ontario et appuyée par un membre du Manitoba, réclame de plus l'inscription dans le texte constitutionnel des droits fondamentaux individuels et collectifs, des francophones hors Québec. On a notamment reproché au texte proposé par le premier ministre Trudeau d'ignorer complètement les droits collectifs des Canadiens d'expression française.

L'assemblée a également demandé aux hommes politiques canadiens d'en arriver à un concensus favorable de la majorité des provinces, y compris le Québec, en regard des modalités du rapatriement de la Constitution et de sa révision.

Se basant sur le récent avis de la Cour Suprême du Canada, rendu le 28 septembre dernier, le Conseil s'est notamment objecté à ce que soient modifiés, sans son consentement, les droits et pouvoirs dont jouit déjà le Québec en vertu de la Constitution actuelle du Canada et il a insisté sur la nécessité d'obtenir l'accord du Québec à toute révision touchant ses droits et ses pouvoirs.

Le texte officiel de la résolution adoptée à l'unanimité par le Conseil se lit:

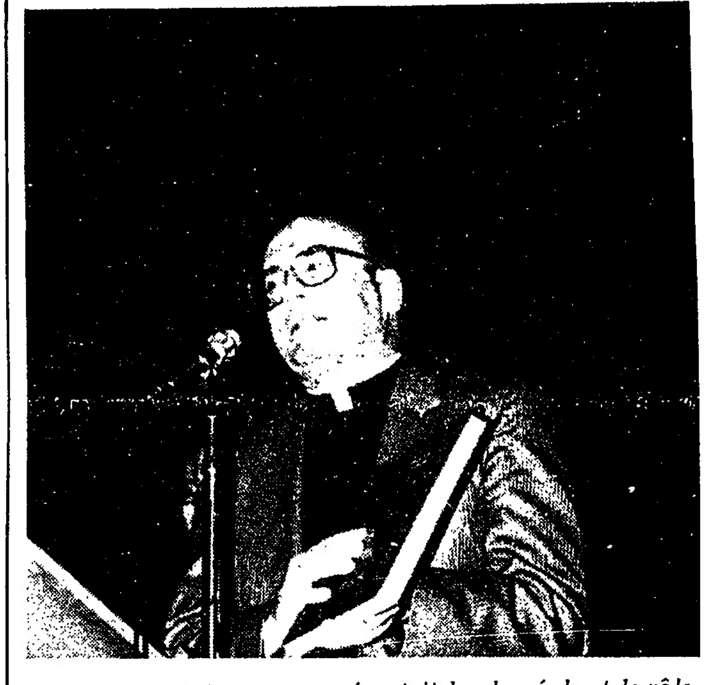
«Tenant compte de l'avis émis par la Cour Suprême du Canada en regard du projet du gouvernement canadien quant au rapatriement de la Constitution et de la réforme constitutionnelle; et

voir RESOLUTION page 2

LANCEMENT DU LIVRE «MORINVILLE 1891-1940» L'HISTOIRE PICTURALE DE CETTE REGION

LE FRANCO - C'est vendredi soir dernier, le 23 octobre 1981, qu'avait lieu à Morinville le lancement du livre «Morinville 1891-1940» - un recueil impressionnant de photos et de légendes des personnes, familles, membres du clergé et religieuses, et des édifices de cette région, depuis la fondation de cette paroisse par l'abbé Jean-Baptiste Morin en 1891, jusqu'en 1940. L'abbé Morin a été l'un des plus grands curés colonisateurs de l'Ouest que l'histoire du Canada ait connue. Il est allé au Québec et aux Etats-Unis chercher les familles entières pour peupler les prairies et le village à qui il a donné son nom, Morinville.

Ce recueil qu'on a surnommé «L'histoire picturale de Morinville» contient 378 pages de photos et de légendes qui racontent, plus que les mots, l'histoire des pionniers de cette région.



Mgr. Fernand Croteau représentait le clergé dont le rôle a été primordial dans l'histoire de Morinville.

voir COMITE page 2

SOMMAIRE

DROITS LINGUISTIQUES: LA F.F.H.Q. VEUT RETABLIR LES FAITS

OTTAWA - Les francophones hors Québec ont jugé nécessaire d'intervenir aujourd'hui pour nuancer les affirmations que propage, au Québec, le gouvernement fédéral, dans le cadre de sa campagne de publicité constitutionnelle.

Le vice-président de la Fédération des Francophones Hors Québec, M. Léo Létourneau, a déclaré que la campagne fédérale qui a pour thème: «Avec notre nouvelle constitution tout le monde y gagnera» ne traduit pas vraiment la réalité en ce qui touche les droits qui seront consentis aux francophones hors Québec dans le domaine de l'enseignement en langue française en vertu de l'article 23 du projet de charte constitutionnelle.

Des représentants de la F.F.H.Q. et de l'Association Canadienne-française de l'Ontario (A.C.F.O.) prévoient

voir ARTICLE 23 page 2

COMITE suite

de la page 1

C'est le Comité du livre de la Société Héritage de Morinville, sous la présidence de M. Walter Heppler, qui est à l'origine de ce travail gigantesque. Mme Rogelle Boissonnault a été responsable de la dactylographie, tandis que Mme Jeannette Champagne était responsable des photos et des légendes. Le vice-président, M. Roméo Boissonnault a été, à l'occasion de ce lancement, Maître de Cérémonies. Mme Christiana Froment était trésorière, Soeur Tarcienne Boissonnault était secrétaire et Mme Rose Martel était responsable de la promotion. Les autres membres du Comité étaient Florence Vranas, Angéline Leduc, Elisabeth Vervynck, Arthur Hébert, Annie Pelletier et Marjorie Rockwell.

Parmi les invités d'honneur à qui la Société Héritage de Morinville a remi une copie de son livre, mentionnons Mgr. Fernand Croteau qui représentait le clergé dont le rôle a été primordial dans l'histoire de Morinville. Soeur Gisèle Labonté représentait la congrégation des Filles de Jésus qui a oeuvrer depuis 1904 à Morinville. Le gouvernement provincial était représenté par le Ministre de la Culture, l'Honorable Mary Lemessurier. Peter Elzinga, membre du Parlement canadien était également présent.

Il a fallu à l'encanteur quelques bonnes tournures de phrases et de gestes pour encourager la salle comble à payer cher le premier numéro de la série de ce livre. Le numéro «un» y est inscrit en or sur le couvert. M. Philippe Gibeau, fils du pionnier Joseph Gibeau et de son épouse Régina Cloutier, a été le dernier à lever le bras et pour la modique somme de ..700.00 devient propriétaire de ce livre unique.

ARTICLE 23

suite de la page 1

d'ailleurs assister à l'allocution que prononcera l'Honorable Jean Chrétien, le lundi, 26 octobre, au Cercle Canadien de Montréal et s'attendent à ce que le ministre précise davantage de quelle façon l'article 23 de la charte est en mesure de satisfaire les aspirations des francophones hors Québec dans le domaine de l'éducation.

Selon le vice-président de la F.F.H.Q., prétendre comme le fait la publicité fédérale que «le droit des francophones hors Québec à l'école française sera garanti par la charte au même titre que les anglophones du Québec» ne correspond absolument pas à la lecture que la F.F.H.Q. a faite du libelle de l'article 23 du projet fédéral de résolution constitutionnelle.

«En aucun temps», de dire M. Létourneau, «l'article 23 de la charte constitutionnelle ne laisse présager que les droits des francophones hors Québec dans le domaine de l'éducation seront équivalents à ceux des anglophones du Québec».

«Le libelle de l'article 23 ne parle absolument pas du droit à l'école française, mais prévoit plutôt, que lorsque les francophones sont en nombres suffisants, il pourront obtenir la prestation de l'enseignement dans la langue française. Un tel texte ne nous assure en rien le droit à des classes ou à des écoles homogènes françaises, tout comme il ne nous assure pas le droit à la gestion de nos institutions scolaires. De plus, ce droit à la prestation de l'instruction en langue française se trouve réduit aux institutions primaires et secondaires et assujetti à des considérations de nombre suffisant. On voit bien», a poursuivi M. Létourneau, «que la charte, telle quelle est présentement rédigée, perpétuera la situation du deux poids, deux mesures en égard à la situation des anglophones du Québec qui disposent d'institutions homogènes anglaises de la maternelle à l'Université et qui gèrent normalement leurs institutions scolaires. Il est donc pour le moins démesuré d'affirmer, comme le fait la publicité fédérale, que les droits des francophones hors Québec dans le domaine de l'éducation se situeront au même niveau que ceux des anglophones du Québec», a souligné M. Létourneau.

M. Létourneau a conclu en disant que «si l'objectif du gouvernement fédéral, tel que formulé dans sa publicité, est de garantir l'école française aux communautés francophones hors Québec, M. Chrétien n'aura pas d'autre choix que d'améliorer substantiellement le libelle de l'article 23 en tenant compte des recommandations déjà adressées au gouvernement par les porte-parole des différentes associations francophones hors Québec».

SERVICES EN FRANÇAIS

suite de la page 1

«Même si en principe», de dire M. Yalden, «les francophones ne devraient pas avoir à se plaindre d'un manque de services bilingues en provenance des ministères et des agences du gouvernement fédéral et qu'ils seraient en droit de s'attendre à de tels services sans même avoir à les demander, la réalité est qu'il nous faut recevoir beaucoup plus de plaintes de la part des francophones qui n'ont pas pu se faire servir en français où que le service offert était inadéquat». Sans ces plaintes, il est très difficile d'améliorer la situation car, toujours selon M. Yalden, les responsables n'arrivent pas à croire à la demande. C'est un cercle vicieux. La demande n'existe pas car les francophones sont convaincus que le service n'existe pas. Le service n'existe pas car les responsables sont convaincus que la demande n'existe pas. Il reste une seule solution pratique, celle de porter plaintes nombreuses auprès du Commissaire aux langues officielles par l'entremise de son représentant.

Il a été question aussi du projet de rapatriement de la Constitution. Selon M. Yalden, l'enchâssement des Droits Linguistiques dans la Charte des Droits et Libertés est très important. C'est d'abord un minimum de droits linguistiques qui est ainsi assuré à la francophonie minoritaire. Les 114 années d'histoire depuis l'Acte de l'Amérique du Nord britannique, nous ont amplement démontré que les provinces ne feront rien pour garantir les Droits linguistiques des francophones hors Québec, sauf le Nouveau-Brunswick. «En plus», de dire M. Yalden, «c'est un symbolisme des plus importants pour le Canada que d'avoir enchâssé dans une Charte des Droits et Libertés les principes fondamentaux qui guident le peuple de ce pays».

RESOLUTION

suite de la page 1

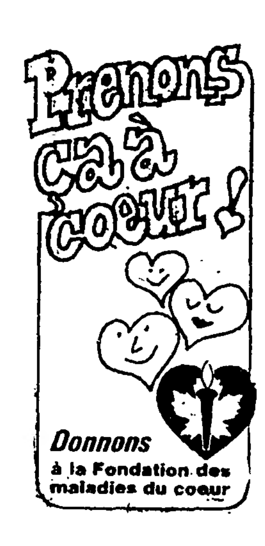
Tenant compte de l'opinion déjà émise par le Conseil de la vie française en Amérique dans son mémoire sur la réforme constitutionnel publié à l'automne 1980, IL EST RESOLU que le Conseil:

- s'oppose au rapatriement unilatéral de la Constitution canadienne selon les modalités et avec les modifications prévues dans le projet Trudeau, et

-réclame de nouvelles négociations entre Ottawa et les provinces pour en arriver, d'une part, à l'inscription dans le texte constitutionnel, des droits fondamentaux individuels et collectifs des francophones hors Québec, et d'autres part, à un consensus favorable de la majorité des provinces, y compris le Québec, en regard des modalités du rapatriement de la Constitution et de sa révision».



L'Honorable Mary Lemessurier représentait le gouvernement de l'Alberta.





A ST-PAUL

L'A.C.F.A., régionale de St-Paul est fière d'annoncer aux lecteurs du Franco, leurs activités pour la saison 1981-1982.

Le comité régional se réunira à tous les 3e mardi du mois (endroit à déterminer à chaque mois).

ACTIVITES 1981-1982

Le 31 octobre 1981
«Bierfest» au Centre Récréatif de St-Paul

Le 13 novembre 1981
Film: «Cordélia» à l'Ecole Régionale

Décembre 1981
Soirée sociale de Noël pour employés et bénévoles de l'A.C.F.A. régionale.

LE 29 JANVIER 1982
ASSEMBLEE ANNUELLE del'A.C.F.A. régionale de St-Paul.

Février 1982
«Session de formation» pour l'A.C.F.A.

Le 25 mars 1982
Film: «Les Plouffes» à l'Ecole Régionale.

Le 27 mars 1982
Spectacle Annuel «Les Blés d'Or».

Le 28 mars 1982
Cabane à sucre de St-Paul au Centre Récréatif de St-Paul.

Le 1er avril 1982
Film: «Les Bons Débarras» à l'Ecole Régionale

Le 20 juin 1982
«St-Jean Baptiste» à St-Vincent.

Le 1er juillet 1982
Célébrations de la «Fête du Canada».

Sous l'agile direction de M. Lévis Bergeron, la meute de «Louveteaux et Lutins» se réunissent à tous les mardi soirs, entre 06h30 et 07h30 à l'Ecole Elementaire de St-Paul.

Un «Ciné-club» pour enfants, organisé par le comité d'éducation de l'A.C.F.A. et la Commission Scolaire No. 2228, (en collaboration avec le Ciné-Club albertain) présentera à notre cinéma local les films suivants:

Le 6 novembre 1981
«La Flûte à Six Schtroumpfs»

Le 4 décembre 1981
«L'heure des éléphants bleus»

Le 5 février 1982
«Goldorak»

Le 5 mars 1982
«Les malheurs de Sophie»

Le 2 avril 1982
«Fifi Brindacier chez les Pirates»

Notre secrétariat est toujours localisé au Carrefour - 5002 - 48e rue à St-Paul.

Nous invitons toute personne intéressée à devenir membre de l'Association Canadienne- française, de se rendre au secrétariat où notre personnel, Fernande et Bernadette se feront un plaisir de vous informer, où vous aurez en même temps la chance de jouir d'une bonne sélection de livres en français, disques et cassettes, pour tous âges et également un choix (limité) d'objets religieux.

Plus amples détails vous parviendront au courant de l'année par nos services de média francophones.

Le Centre Culturel: une réalité

La reconstruction du Centre Culturel de St-Paul est bel et bien en marche depuis 3 mois.

Jusqu'à date un bon montant de travail a été fait, et nous sommes confiants d'arriver à recouvrir la bâtisse avant les froids d'hiver. Avec la détermination, il est assez surprenant de voir ce que l'on peut faire...

Localement, notre campagne de souscription nous a remporté au delà de $10,000. (argents reçus et argent promis).

Argents reçus d'autres sources:

M.C.R. (Major Cultural Grants)	$80,000.
A.C.F.A. provinciale	$20,000.
Alberta Historical Resources Foundation	$50,000.

Notre campagne est toujours en marche! Votre contribution soit pour maintenant ou pour plus tard, sera très appréciée de notre comité et permettra aux activités du Centre Culturel de reprendre leur cours en 1982.

NOTE: Nous voulons vous rappeler qu'un don en argent, matériel ou travail sera très apprécié et qu'on vous fera parvenir un reçu pour fin d'impôt pour chacunes de ces contributions. Adressez vos chèques au

Centre Culturel de St-Paul
C.P. 1029
St-Paul, Alta
T0A 3A0



La Présidente de l'A.C.F.A. régionale de Bonnyville, Mme Marie-Claire Champagne, présente un chèque de $700.00 à M. Rémi St-Arnault, président de l'A.C.F.A. régionale de St-Paul. Cette contribution s'ajoute aux autres pour la reconstruction du Centre Culturel de St-Paul, détruit par les flammes au printemps dernier.

On tient les Commissaires d'écoles responsables du problème de la diminution d'étudiants

Mercredi dernier, la présidente de CALGARY HOME AND SCHOOL ASSOCIATION blâmait les commissaires des écoles publiques pour la diminution dans le taux d'inscriptions, déclarant qu'ils n'ont qu'à s'en prendre à eux-mêmes pour un tel état de choses.Le Conseil, en encourageant l'expansion de l'éducation alternative à travers le système, suscite en ce faisant de l'instabilité, déclarait Rita Dempsey au cours d'une réunion qui avait été convoquée afin de discuter des règles à suivre et comment régler la question épineuse qui est celle de la fermeture de certaines écoles à cause du peu d'élèves qui s'y sont inscrits.

Les écoles bilingues ou alternatives--écoles où l'on peut recevoir de l'instruction dans certains domaines qui ne sont pas ordinairement offerts dans la majorité des écoles publiques--créent des inégalités à travers tout le système, disait-elle.

L'admission trop facile à ces écoles substituts, plutôt qu'aux écoles ordinaires, c'est-à-dire les écoles bilingues, les écoles alternatives ou les écoles privées--prive le système de ses étudiants, avertissait-elle au cours d'une entrevue qui suivit.

Et dans le cas des écoles menacées de fermeture, il existe «une conviction ferme chez le grand public que le seul moyen de sauver ces écoles est d'opter pour un programme bilingue ou alternatif», ajoutait-elle.

«Voilà l'état d'esprit qui prédomine et le HOME AND SCHOOL ASSOCIATION doit savoir pourquoi on permet un tel état de choses et il est à se demander si les répercussions n'affecteront pas tout le système des écoles publiques».

Dempsey, dans une attaque des plus virulentes contre le Conseil, au cours de cette réunion qui dura plus de trois heures et demie, déclarait que les règlements institués au sujet du processus à suivre, processus plutôt élaboré avant d'en arriver à la fermeture des écoles, sont plutôt acceptables.

«Mais le meilleur moyen d'assurer la stabilité dans le système des écoles serait que les commissaires démontrent une dédication affirmée envers l'instruction publique pour répondre aux besoins des enfants plutôt qu'aux demandes des parents et que l'amélioration des programmes réguliers doit être leur première priorité».

Dempsey nous dit qu'elle s'inquiète vraiment du nombre toujours plus grand de parents qui les consultent au sujet du choix d'une école de première qualité pour leurs enfants.

«Toutes les écoles devraient être aussi bonnes les unes que les autres et ceci devrait être le but ultime du Conseil».

La plupart des autres orateurs approuvaient les règlements proposés, lesquels assureront que la fermeture des écoles ne se fera qu'en dernière instance, après avoir suivi un nombre donné de procédures lesquelles peuvent s'échelonner sur une période de deux ans.

Cependant, George Eyynon, représentant de LOGOS EDUCATION SOCIETY, déclarait que la période allouée pour désigner une école à d'autres fins éducatives n'est as pas raisonnable.

Par Don Martin
Calgary Herald
1er octobre 1981

traduit par
Rachel Wilson

VOIR LA REPONSE
DE M. ROGER LALONDE,
PRESIDENT
DE L'A.C.F.A.
EN PAGE 4

ÉDITORIAL

IL FAUT SE PLAINDRE

Dans cette présente édition les lecteurs du Franco pourront lire notre reportage sur l'ouverture officielle du bureau régional du Commissaire aux langues officielles. C'est là une heureuse nouvelle que nous attendions depuis déjà longtemps.

L'arrivée de M. Gérard Finn à ce poste de représentant du Commissaire aux langues officielles se faisait attendre. Depuis quelques années l'Alberta, comme les trois autres provinces de l'Ouest étaient desservies par M. Maurice Gauthier du bureau régional de Winnipeg.

Malgré le dévouement connu et l'énergie de M. Gauthier, c'est humainement impossible de couvrir l'Ouest canadien avec si peu de personnel et un seul bureau. Il y a tant à faire que même avec deux bureaux pour l'Ouest on y arrivera pas complètement. Il faudra faire une expansion assez rapide pour au moins avoir une présence dans chaque grande ville de l'Ouest d'où il est possible de desservir les petites villes et la campagne.

Pourquoi faudra-t-il tant de monde et tant de bureaux régionaux du Commissaire aux langues officielles? Tout simplement parce qu'il y a tant à faire. Il faut convaincre (le mot est juste) les francophones qu'ils ont le droit de recevoir des services en français de leur gouvernement fédéral et que pour garantir ce droit il faut se PLAINDRE quand ce dit service n'est pas dispensé ou qu'il soit tout à fait innaceptable.

Il faut aussi convaincre les dirigeants des agences, ministères et sociétés de la Couronne que les francophones existent dans l'Ouest, qu'ils sont véritablement là, même si on ne peut les distingués ni par la couleur, ni par l'accent et qu'ils ont droit à un service en français, indépendamment du fait qu'ils sont très à l'aise en anglais. C'est d'abord une question de principe. Là, dans un pays où il y a deux langues officielles, il appartient au citoyen de choisir celle dans laquelle il veut bien être servi par son gouvernement national. C'est aussi une question de préférence. Bon nombres de nouveaux arrivants dans l'Ouest, et particulièrement en Alberta, sont du Québec et préfèrent de loin communiquer avec les agences du gouvernement fédéral en français. Pour plusieurs c'est une nécessité puisqu'ils ne comprennent pas la langue anglaise.

Et qu'on vienne pas lui dire qu'il aurait dû apprendre l'anglais comme si «l'onus» lui revient entièrement. On ne s'attend pas à ce qu'un anglophone de l'Alberta puisse comprendre et parler français; qu'on ne demande pas aux Québecois d'être capable de comprendre et de parler l'anglais. Les agences du gouvernement fédéral et les Sociétés de la Couronne auront à faire beaucoup d'amélioration dans les services offerts dans la langue de la minorité officielle et ce rapidement avant que la colère de la clientèle s'en mêle.

Entre temps, il faut se PLAINDRE. Aussi dégoûtant et aussi déshumanisant que cela puisse être, cela doit se faire par le plus grand nombre de francophones que possible. Il faut se PLAINDRE (même si on n'aime pas le concept et tout ce qu'il représente) parce que la réalité quotidienne l'exige. Le principe seul ne suffit pas malheureusement. Les fonctionnaires ne comprendront pas la nécessité d'améliorer leurs services bilingues au public jusqu'à ce que la demande soit assez forte pour les convaincre que c'est justifiable.

Nous les francophones, nous avons toujours été trop gentils. Au lieu de demander un service en français, voire même l'exiger, nous avons fait faire toutes sortes de gymnastiques musculaires à nos bouches pour arriver à faire comprendre tant bien que mal, en anglais ce que nous désirons. Et, par dessus le marché, nous avons fait rire de nous. Tandis que l'anglophone a généralement feigné de rien comprendre à la langue française et que, pouvant rien y faire, il fallait lui parler en anglais.

Bon, il est grand temps de s'affirmer. Il faut demander un service en français à quelque part; au bureau de poste, à Air Canada, au Secrétariat d'Etat, à l'assurance chômage, au Centre de Main-d'oeuvre, au Ministère du Revenu, à Agriculture Canada, aux Affaires des Anciens Combattants, aux Ministères de la Consommation et des Corporations, aux Parcs Nationaux, au Régime de pension du Canada et il y en a d'autres que vous pourrez trouver dans le bottin téléphonique. Ce service vous pouvez le demander en personne ou vous pouvez communiquer par téléphone pour obtenir un renseignement. Si on ne peut pas vous donner réponse en français, ou si le service est inadéquat, porter une PLAINTE au bureau régional du Commissaire aux langues officielles qui se charge d'enquêter, de demander à l'agence coupable des explications et de s'organiser pour pouvoir rectifier la situation dans les plus brefs délais.

C'est plus facile maintenant pour les albertains de porter PLAINTE. Il suffit de communiquer par téléphone avec le représentant du Commissaire, M. Gérard Finn, au numéro 420-3111.

Faites une plainte par semaine pendant 3 mois et ensuite on verra si les dirigeants s'obstineront à dire que la demande n'existe pas.

PAUL DENIS

Voici une traduction d'une lettre de M. Roger Lalonde, président de l'A.C.F.A., relevant certains propos tenus par Rita Dempsey, présidente de HOME AND SCHOOL ASSOCIATION récemment, et publiés dans le Calgary Herald du 1er octobre 1981.



Journal hebdomadaire publié le mercredi, au service des 120,000 Franco-albertains depuis l'année 1928.



Directeur-rédacteur
Paul Denis

Composition
Lynda McCollough

Administration
Johanne B. Cornellier

Directeur des ventes
Michel Bacula

Toute correspondance doit être adressée au FRANCO-ALBERTAIN, 10014 - 109e Rue, Edmonton, Alberta, T5J 1M4. Téléphone: (403) 423-5672.

L'abonnement annuel coûte:

1 an : $15.00
2 ans: $25.00

LE FRANCO est imprimé sur les presses de Westweb Press, P.O. Box 5088, Station E, Edmonton, Alberta, T5P 4C1

Enregistré comme courrier de deuxième classe no. 1881.

Il est vraiment déconcertant que la présidente de Calgary Home and School Association attaque les écoles alternatives comme étant la cause de l'instabilité qui prévaut présentement dans le système des écoles publiques. Ceci équivaut à dire qu'il ne faudrait pas améliorer quoi que ce soit sous prétexte que cela pourrait provoquer de l'instabilité dans ce qui a toujours été fait!

Dans son article du 1er octobre, «The Herald» rapporte les commentaires de Rita Dempsey, présidente de Home and School Association, à savoir que les écoles alternatives (incluant naturellement les écoles bilingues, qui sont pour elle du même et du pareil) s'approprient les étudiants au détriment du système des écoles publiques, cherchant à satisfaire les exigences des parents plutôt que de se préoccuper des besoins des enfants. De telles accusations sont vraiment graves. Est-ce que cette association a les preuves en main pour soutenir de pareilles accusations? Sinon, on ne devrait certainement pas permettre à leur présidente de tenir des propos si inconsidérés.

Tout d'abord, nombre d'écoles alternatives, en particulier les écoles bilingues, font partie du système des écoles publiques, elles font partie de l'enseignement «régulier» et ne sont pas du tout des «substituts» comme le prétend Rita Dempsey. De dire que les écoles bilingues ne sont pas «régulières», ou ne font pas partie de l'éducation dispensée au public, ressemble étrangement à l'esprit séparatiste de monsieur Lévesque, esprit qui se retrouve dans certains milieux donnés au Québec (surtout gouvernementaux).

Ce genre d'attitude, lequel prévalait fortement dans l'Ouest il y a quelques années, n'existe heureusement plus, tout comme d'ailleurs la notion (déjà proclamée publiquement par un sous-ministre ouestrien de l'Education) que l'enseignement dans les écoles dans une autre langue que la langue anglaise, i.e. la langue française, pouvait fort bien se faire lorsqu'il s'agissait de la musique, de l'art dramatique ou des arts libéraux, mais que c'était absolument inacceptable du point de vue pédagogique pour des matières telles que les mathématiques, les sciences ou tout autres matières importantes.

«Que les écoles soient toutes sur un pied d'égalité» peut peut-être constituer un parfait idéal en pays totalitaire, mais certainement pas dans une démocratie telle que le Canada. Premièrement, nous avons deux systèmes d'écoles publiques que nous appelons le système public et le système catholique. Dans plusieurs provinces, les deux systèmes gèrent des écoles anglaises, des écoles françaises et des écoles bilingues dont les portes sont ouvertes à tous les étudiants. Est-ce cela qu'on taxe d'instabilité? Est-ce que ceci fait du tort au système des écoles publiques?

De toute évidence, même un système d'écoles publiques si extensible ne peut pas satisfaire tous les étudiants. Les écoles alternatives ou privées devront encore exister--et si jamais ce genre d'écoles proliféraient à un point qu'elles deviendraient une menace pour le processus éducatif soi-disant régulier, ce dernier alors devrait être scrutiné avec soin et non les alternatives.

D'après Rita Dempsey, les écoles bilingues et alternatives suscitent des «inégalités à travers le système dans son entier». Quel dommage! Est-ce à dire que nous ne devrions pas avoir d'options au niveau intermédiaire ou complémentaire, ni de classes spécialisées pour les handicapés ou les enfants sur/sous-doués? Est-ce vraiment là l'opinion de Home and School Association de Calgary?

Est-ce que les écoles bilingues créent vraiment l'inégalité? Si tel est le cas, bon nombre de parents semblent prêts à en prendre le risque. Je suppose que Rita Dempsey préférerait que toutes les écoles bilingues soient fermées afin d'éviter «les inégalités dans le système», à moins qu'elle ne veuille tout simplement dire qu'elles sont une si bonne chose, qu'on devrait les imposer à qui que ce soit au nom de l'égalité.

Toujours selon Calgary Home and School Association, la stabilité dans le système sera un fait accompli grâce à un «engagement total à l'éducation publique». Jusque-là ça va! Mais l'article va plus loin et ajoute «pour répondre aux besoins des enfants plutôt qu'aux demandes des parents». Voilà une suggestion totalitaire en demi-teintes ou je ne m'y connais guère! Les parents n'ont plus rien à dire dans la détermination des besoins de leurs enfants! Pour ma part, j'ose croire que cette phrase a été mal citée.

Une autre suggestion est que l'amélioration du programme régulier devienne la priorité ultime. Je prends pour acquis que nos conseils scolaires ont toujours poursuivi cette ligne de conduite . Et de plus, une très bonne façon d'améliorer le programme régulier est de le développer en offrant des programmes alternatifs et bilingues. Voilà les véritables améliorations que nous pouvons y apporter afin de satisfaire aux besoins des enfants et aux demandes des parents.

Si les parents demandent conseil lorsqu'il s'agit d'opter pour une école de premier choix, c'est justement parce qu'ils sont conscients qu'il existe des différences. Ils veulent ce qu'il y a de mieux pour leurs enfants--non pas uniquement ce qui est stable, aussi bon ou régulier.

voir ACCES page 5

Ouverture du bureau régional du Commissaire aux Langues Officielles



M. Yalden lors de sa Conférence de presse parlait d'une demande pour un service en français, qui est peu évidente faute de plaintes de la part de francophones.

EDMONTON - Le Commissaire aux langues officielles du Canada, M. Max Yalden, a officiellement ouvert jeudi le 22 octobre 1981, un bureau régional pour le bénéfice des résidents de l'Alberta et de la Colombie-Britannique.

Situé à Edmonton, au 11e étage du 10506 avenue Jasper, ce bureau sera dirigé par le nouveau représentant régional du Commissaire, M. Gérard Finn.

L'objet premier de la création de cette antenne est de rapprocher les services du Bureau du Commissaire des populations des provinces en question. Elle viendra ainsi s'ajouter à celle de Winnipeg qui, depuis trois ans, veillait à l'application de la Loi sur les langues officielles dans l'Ouest du Canada.

Les citoyens ayant à poser des questions ou à formuler des plaintes en la matière auront ainsi directement accès à un représentant du Commissaire. - Celui-ci pourra de son côté beaucoup mieux travailler avec les fonctionnaires fédéraux de la région qui sont à la recherche des modalités pratiques leur permettant de fournir les services prévus par la Loi.

Né à Inkerman, au Nouveau-Brunswick, M. Gérard Finn, qui dirigera le bureau d'Edmonton, a occupé jusqu'en septembre dernier le poste de directeur des recherches historiques et archéologiques au bureau régional de Calgary de Parcs Canada.

voir COMMISSAIRE page 6

JUBILE D'ARGENT A DONNELLY:

LUCIEN COTE ET ALBERTINE LAVOIE

C'est le 11 octobre 1981 que la famille Zoël Côté de Donnelly se réunissent pour fêter le 25e anniversaire de mariage de Lucien et Albertine. Fils de pionnier, Lucien voit le jour le 21 octobre 1933 et est baptisé à Donnelly. Pendant son enfance il se trouve entouré de ses six soeurs. Quel privilège d'être fils unique! Il fait son élémentaire à l'Ecole Consolidée de Donnelly sous la direction des Soeurs de Ste-Croix. Parmi ses professeurs, il se rappelle de Marguerite Forcier Dentinger, Mme Angéline Campbell, Sr Patricia, Sr Eugène et Sr Charles-Albert, tous bons professeurs. En 1947, il poursuit sa 9ième année jusqu'à la 12ième, au Collège St-Jean, à Edmonton. Ensuite il prend son cours à l'école d'agriculture à Fairview où il gradue en 1953. Par la suite, il demeure sur la ferme et travaille avec son père. Il achète des terres avoisinantes de celles de Zoël.

Le 29 octobre 1956, il épouse Albertine Lavoie de Girouxville. Native de Bathurst au Nouveau-Brunswick, le 30 juillet 1939 et arrivée à Rivière-la-Paix avec ses parents, elle rencontre Lucien et lui il propose. Albertine est la deuxième d'une famille de huit filles, ses parents étant M. et Mme Louis Lavoie.

Lucien et Albertine ont 6 enfants: Raymond, Maurice, Laurette, François, Robert et Denis. La vie sur la ferme sait occuper toute la famille. Lucien possède un troupeau de Charolais et son fils Raymond, un troupeau de mouton.



Albertine et Lucien Côté à l'occasion de leur 25e anniversaire de mariage.

Les garçons de Lucien sont de la 12ième génération de Côté vivant au Canada. Jean Côté, 1er ancêtre venu de Mortagne au Perche en France arrivé en 1634 était agriculteur au temps de Louis Hébert. Tous les descendants de Jean Côté furent des agriculteurs et de la lignée David Côté, Lucien et ses fils demeurent l'unique famille à garder la terre. Tout s'annonce pour que la tradition soit conservée car les garçons s'intéressent à la ferme et François prend son cours à la même école d'agriculture que son père.

Et c'est bien le 11 octobre dernier que toute la famille réunie présentait ses voeux de longue vie et bonheur ainsi que de beaux souvenirs à Lucien et Albertine. La famille était complète: Zoël, Marie; les parents; Gertrude, Juliette, Emilienne, Gabrielle, Lucien; le jubilaire; Jeannine et Pierrette. C'était à la fois une grande fête de famille où grands-parents, parents, enfants et petits-enfants ont été heureux d'être ensemble toute la journée.

On présente des cadeaux nombreux aux jubilaires, tous s'amusent bien au Centre de l'Age d'Or de Donnelly. Deux tables de «pool» et un «shuffleboard» font le bon plaisir des jeunes de moins de 30 ans! Les autres sont heureux de jaser avec les parents et les cousins et quelques amis venu offrir leurs voeux. M. et Mme Louis Lavoie étaient des invités. La messe de 11h00, un premier banquet à 12h00, le toast et les cadeaux, un deuxième banquet à 18h00 et de nombreux «flash» de caméras fut le programme en gros.

A remarquer que la préparation des mets était celle des meilleurs cuisiniers et cuisinières de la famille - sans oublier Normand et sa salade aux patates et Louise et ses beaux gâteaux glacés spécialement pour l'occasion ainsi que...sa bonne soupe...

A tous, un grand merci de la part de Lucien et Albertine et de tous, meilleurs voeux à vous deux.

Gabrielle Baillargeon

ACCES

suite de la page 4

Au lieu de la phrase que nous lisons dans l'article du Herald: «Un accès facile aux substituts, au lieu de l'école ordinaire--comme les écoles bilingues, alternatives ou privées - prive le système de ses étudiants», nous devrions lire: «l'accès facile à toutes autres formes d'éducation régulière--telles que les écoles bilingues, alternatives ou privées - permet à tous les étudiants de notre système d'acquérir une éducation pleinement supérieure».

Roger Lalonde, Président de l'Association Canadienne-française de l'Alberta

Traduction: Rachel Wilson



Par Claude Cornellier

Spor'dinaire

LA SECURITE DANS LE SPORT: GARDONS L'OEIL OUVERT ET LE BON!

Avez-vous déjà remarqué l'évolution des protecteurs dont s'équipent les athlètes. Lorsque l'on regarde de vieilles séquences de hockey ou de football, on est porté à se demander comment les joueurs d'il y a 20, 30 ou 40 ans faisaient pour éviter les blessures.

Prenons le football par exemple. Les protecteurs n'ont presque pas changé dans le temps, si ce n'est que les produits d'aujourd'hui sont plus légers et plus ajustés à la taille de l'athlète. Cependant, le casque protecteur a beaucoup évolué. Dans le passé, les joueurs ne portaient que la «coquille» laissant à découvert une partie assez importante: le visage. Bien sûr, on a suivi avec une barre protectrice et aujourd'hui, la majorité des joueurs porte un style «grille» qui protège complètement le visage. Il ne fait aucun doute que cette protection additionnelle a sauvé des nez, plusieurs yeux et un nombre incalculable de dents. Ne faisons que regarder Joe Namath: il a de la difficulté à marcher, mais il a conservé son sourire de playboy!

Le hockey est un autre sport où les contacts peuvent entraîner de graves conséquences. Plusieurs joueurs ont été grièvement blessés parce que leur protection n'était pas adéquate. Saviez-vous que le hockey a une fréquence de blessures et un taux de blessures graves aux yeux plus élevés que ceux de tout autre sport? De tous les cas d'aveuglement signalés, ce sport se trouve impliqué dans 80% de ceux-ci. Pour donner une véritable idée de cette situation, mentionnons que 63 blessures à l'oeil ont été signalées parmi les joueurs de hockey au cours de l'année dernière. Question: Combien de ces joueurs portaient un protecteur facial? Comme réponse essayez zéro.... vous gagnerez le gros lot.

Qu'est-ce qui fait que l'on porte ou ne porte pas de casque protecteur ou de protecteur facial?

La majorité des gens diront que «ce n'est pas obligatoire dans notre ligue industrielle», «il fait trop chaud» ou «on joue sans contacts». Et la ceinture de sécurité? Elle non plus n'est pas obligatoire. Les gens devraient s'inquiéter un peu plus de leur sort. Une mauvaise chute, un bâton porté un peu haut ne sont que deux incidents involontaires qui peuvent hypothéquer une carrière, voire même une vie.

Le jeune qui regarde le hockey à la télévision voit les vedettes d'aujourd'hui qui se promènent cheveux au vent, pirouettant, frappant d'autres joueurs, sans pour autant se blesser. Souvent cependant, on ne le voit pas se diriger vers la clinique pour se faire recoudre le survêtement cérébral...

La Ligue Nationale a adopté un règlement sur le port du casque protecteur qui éliminera en partie le risque de blessures. Dorénavant, tous les nouveaux joueurs devront porter le casque, ce qui signifie que d'ici quelques années, tous les joueurs, sans exceptions seront nantis de cette protection supplémentaire.

Au niveau amateur, il y a longtemps que l'on a adopté un tel règlement et on oblige même le port de la grille maintenant, ce qui est tout à l'avantage du jeune joueur. Mais là ne réside pas la solution du problème. En 1974, la moyenne d'âge des joueurs blessés était de 14 ans. En 1980, elle set passée à 26 1/2 ans, ce qui indique bien que ce n'est pas au niveau amateur que réside le problème, mais bien au niveau des adultes qui jouent au hockey une fois par semaine, «Juste pour le plaisir de jouer». Mais attention! Si ce plaisir devenait coûteux? Si la majorité des parents encourage le port du casque protecteur et de la grille pour leurs enfants, pourquoi n'en font-ils pas autant lorsqu'ils se présentent sur la glace pour une partie de plaisir?

Je ne m'inquiète pas à savoir si j'ai réussi à passer mon message: ceux qui n'ont pas compris ce message ne pourront probablement pas toujours «regarder» le problème en face! Qu'on se le dise...

Bonne semaine!

COMMISSAIRE suite de la page 5

Le Commissaire aux langues officielles est essentiellement un médiateur, un ombudsman, auquel peuvent s'adresser les Canadiens estimant que leurs droits linguistiques sont bafoués. Nommé par le Parlement, il veille à l'application de la Loi sur les langues officielles qui donne à tous les citoyens du Canada le droit d'être servis par les organismes fédéraux en français ou en anglais, selon leur préférence.

Les bureaux régionaux du Bureau du Commissaire jouent un rôle clé de liaison auprès des particuliers, des groupes et des membres de la fonction publique dans tout le Canada. Ils fournissent des renseignements sur les droits linguistiques, oeuvrent avec les organismes fédéraux à l'amélioration des services dans les deux langues officielles et s'occupent du règlement des palintes.

Toute personne ayant des questions sur la manière dont la Loi est appliquée peut dorénavant s'adresser au Bureau du Commissaire aux langues officielles en écrivant ou en téléphonant à frais virés au bureau d'Edmonton, (403) 420-3111. On peut également téléphoner, de la même façon, au bureau de M. Yalden à Ottawa, (613) 996-6368, ou lui écrire au 66, rue Slater, Ottawa (Ontario) K1A 0T8.



«C'est un peu comme reculer le cadran d'une vieille auto, pas vrai?»

Ouverture du Secrétariat permanent des peuples francophones

Le 3 juillet 1978, la Rencontre des francophones d'Amérique qui coïncidait avec le 370ième anniversaire de fondation de la Ville de Québec marqua un nouveau «Retour aux sources» de descendants francophones jadis expatriés aux quatre coins du continent, invités à revivre dans la Vieille capitale les grands moments de ce qui fut à une certaine époque, le berceau d'une Amérique française.

A la suite de cette première retrouvailles, couronnée de succès, la Corporation des Rencontre francophones de Québec fut instituée et après trois années d'existence se profile de plus en plus comme un organisme voué aux échanges et à la coopération avec le monde de la francophonie, principalement de l'Amérique du Nord.

Dans la foulée de ces objectifs de consolidation des liens entre les communautés francophones et le Québec, sera inauguré officiellement le Secrétariat permanent des peuples francophones le 28 octobre, à 18 heures, au 54 rue St-Pierre, coin de la Montagne, à Québec, en présence du Premier ministre, monsieur René Lévesque.

Le Premier ministre faisait d'ailleurs mention de l'ouverture d'un tel centre lors de la clôture de la IVe Rencontre francophone de Québec tenue en juillet dernier en présence de nombreux Québécois et de participants venus de Louisiane, de la Nouvelle-Angleterre, de Californie, du Midwest américain, de l'Ouest Canadien, d'Ontario, d'Acadie et d'Europe.

«Ce centre, présageait monsieur René Levesque, sera un instrument pour mieux préparer vos rendez-vous annuels et, en tout temps, désormais, il constituera un lieu de réunions d'études, de colloques, un centre d'exposition et aussi de diffusion constante de toutes les informations qu'on peut colliger ou qui s'accumulent concernant la francophonie.»

Le Secrétariat permanent des peuples francophones s'installera à deux pas de la Place Royale dans des locaux qui furent jadis ceux d'une banque à l'époque où ce quartier était celui des affaires. Les lieux furent rénovés avec grande attention en gardant le caractère initial de l'édifice. En plus d'être un moyen de développement et un centre de diffusion culturelle, le Secrétariat permanent des peuples francophones sera un lieu où l'on pourra consulter les journaux de langue française édités à l'extérieur du Québec et diverses publications d'organismes intéressés à la cause de la francophonie.

A RIVIERE-LA-PAIX

Par Lucette Grenier

Le Cercle Dramatique «La Débâcle» de Rivière-la-Paix a repris une autre année d'activités.

Suite à une première réunion de la session qui a eu lieu le 22 septembre dernier, le programme pour l'année 1981-82 du Cercle Dramatique engage définitivement plusieurs amateurs de la région. Le travail de préparation et de coordination devient de plus en plus exigeant. Une équipe vaillante et engagée travaille à la réalisation de tout projet possible afin de développer le goût artistique. Le théâtre est sans doute l'un des moyens le plus efficace pour préserver l'héritage culturel et linguistique.

Comme l'an dernier, «La Débâcle» a lancé son projet pour le 2e festival francophone avec la collaboration des écoles de la région; c'est en effet le 14 octobre dernier qu'a eu lieu une rencontre avec les autorités des écoles en vue de ce 2e festival qui est orienté à tous les niveaux, soit de l'élémentaire à la haute école.

Les buts de ce festival sont très positifs:

1) Contribuer à développer le goût artistique chez le jeune.

2) Découvrir et faire connaître les talents locaux.

3) Propager, encourager et promouvoir le théâtre français.

Les professeurs responsables ont répondu généreusement et c'est justement le travail de ces professeurs responsables qui assurera la réussite de ce festival.

Le 7 novembre prochain, des ateliers audio-visuels d'éclairage seront donnés par un technicien d'Edmonton, en la personne de M. Laurent Godbout. Ces ateliers débuteront à 09h45 et auront lieu au studio Notre-Dame de la Paix à Falher. Le coût des ateliers et des repas sera défrayé par «La Débâcle».

Plusieurs personnes ont déjà donné leur nom. Toute autre personne intéressée peut encore le faire en composant le numéro de téléphone suivant: 624-8291.

Les premiers spectacles de la saison auront lieu les 20 et 21 novembre prochain au gymnase de l'école G.P. Vanier de Donnelly et au gymnase de l'école de Jean-Côté.

Il va sans dire qu'un bon nombre de personnes de Rivière-la-Paix sont toujours très engagés dans des activités culturelles.

INTERESSANTE CONFERENCE

Jeudi, le 22 octobre dernier, le Salon d'histoire de la francophonie albertaine inaugurait une autre série de conférences en accueillant madame Marie Beaupré de Donnelly.

La causerie portait sur les recherches faites pour écrire son livre sur l'histoire de la région de Donnelly et Falher.

Madame Beaupré nous a raconté comment elle est venue à s'intéresser à l'histoire de la région. Son père parlait souvent de ce qui était arrivé aux pionniers et elle a eu la curiosité de chercher pourquoi les évènements s'étaient ainsi passés. Madame Beaupré a par la suite rencontré les pionniers et s'est entretenue avec eux. Ce qu'elle a appris des premiers colons a constitué la source première d'informations pour son livre. Tout au long de sa recherche, elle a tenté de répondre à deux questions principales: Qui étaient les pionniers et comment vivaient-ils?

La causerie de Madame Beaupré a été illustrée d'anciennes photographies montrant l'arrivée des premiers colons.

Sr Flore Houde remercia la conférencière et souligna l'enthousiasme avec lequel Madame Beaupré s'occupe à faire revivre notre passé.

Samedi — 31 OCTOBRE

- 08h30 PASSE PARTOUT
- 09h00 GASPER
- 09h30 CANDY
- 10h00 HEROS DU SAMEDI
- 11h00 LES ENFANTS DU 47A
- 11h30 BOF ET CIE — Numéros de danse, d acrobatie, de magie, de jonglerie, etc , exécutés par des clowns Avec Pierre Beaudry, Denis Mercier, Michèle Deslauriers, Pierre Lenoir, Sylvie Léonard et Jean-Raymond Chales Musique Claude et Serge Roy Textes Michele Poirier, Pierre Beaudry et Louise Garnache Réal Raymond Pesant *La Grimace qui place* Avec Crac, Plume, Millie, Bol et Footit
- 12h00 LA SEMAINE PARLEMENTAIRE A OTTAWA
- 13h00 D'HIER A DEMAIN
- 14h00 CINE-FAMILLE
- 15h30 DEFI
- 16h00 BAGATELLE
- 17h00 LA COURSE AUTOUR DU MONDE
- 18h00 LE MONDE DE DISNEY
- 19h00 LA SOIREE DU HOCKEY: New-York Islanders à Montréal
- 21h30 TELEJOURNAL
- 21h55 NOIR SUR BLANC
- 22h30 TELEJOURNAL NATIONAL
- 22h50 LE REGIONAL
- 23h00 CINEMA: «Un jour ce fut son tour»

Dimanche — 1er NOVEMBRE

- 08h30 PASSE PARTOUT
- 09h00 LE PETIT CASTOR
- 09h30 KLIMBO
- 09h45 EN TERRE SAINTE
- 10h00 LE JOUR DU SEIGNEUR
- 11h00 FOOTBALL AMERICAIN
- 11h30 FOOTBALL CANADIEN
- 14h00 HEBDO-DIMANCHE
- 14h30 FILM TELECINE
- 15h00 L'AVENTURE DE L'ART MODERNE
- 16h00 MAGAZINE DE LA SEMAINE VERTE — Dossier Chronique horticole Commentaires sur l'actualite agricole Court sujet Anim Yvon Leblanc Réal Jean Paul Plouffe, Denis Faulkner, Madeleine Lafrance et Armand Fortin
- 17h00 SECOND REGARD
- 18h00 TELEJOURNAL
- 18h05 A COMMUNIQUER
- 18h15 SALUTE SANTE
- 18h30 GENIES EN HERBE
- 19h00 CHEZ DENISE
- 19h30 LES BEAUX DIMANCHES: «Faut voir ca»
- 20h30 LES BEAUX DIMANCHES: «Leocadia»
- 22h30 TELEJOURNAL
- 22h50 LE REGIONAL
- 23h00 CINE CLUB: «La conquête»

Lundi — 2 NOVEMBRE

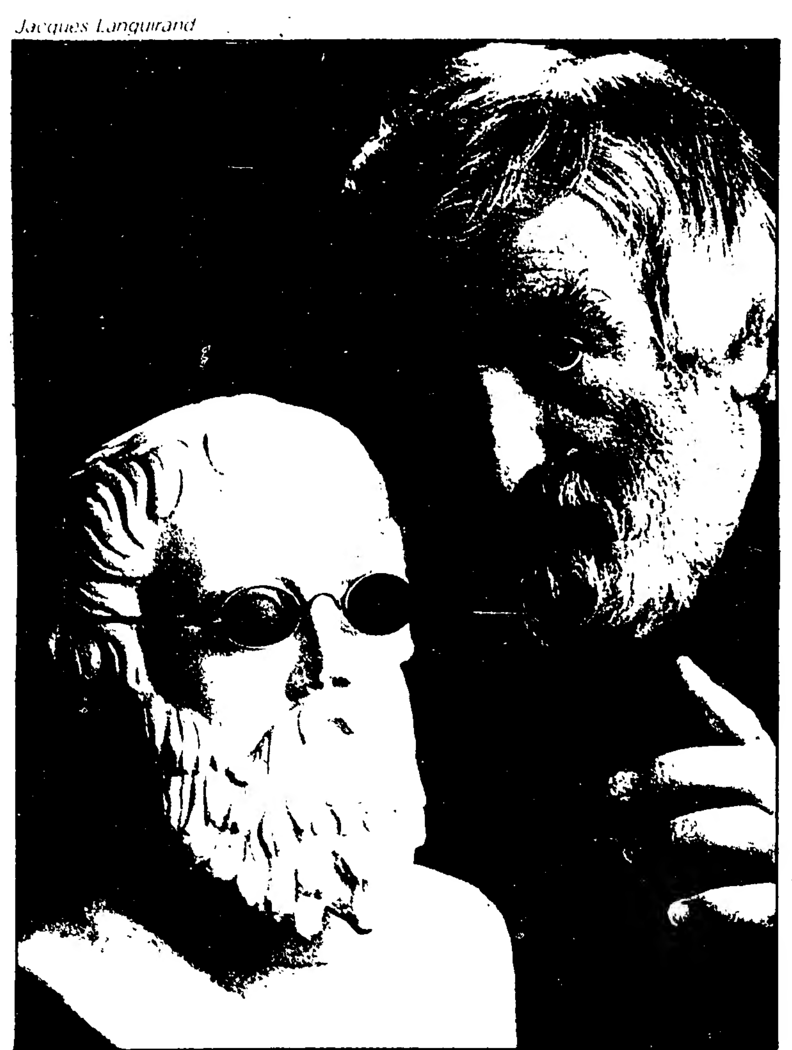
- 09h30 EN MOUVEMENT
- 09h45 LES ORALIENS
- 10h00 ANIMAGERIE
- 10h15 TAPE TAMBOUR
- 10h30 PASSE PARTOUT
- 11h00 MAGAZINE EXPRESS
- 11h30 CAPITAINE CAVERNE
- 11h55 LES PIERRAFEU
- 12h25 TELEJOURNAL
- 12h30 ALLO BOUBOU
- 13h30 FEMME D'AUJOURD'HUI
- 14h30 SPLENDEURS ET MISERES DES COURTISANES
- 15h30 LES ATELIERS
- 16h00 BOBINO
- 16h30 EDGAR ALLAN DETECTIVE
- 17h00 GALACTICA
- 18h00 CE SOIR
- 18h30 MON PAYS, MES AMOURS
- 19h00 LA FINE CUISINE D'HENRI BERNARD
- 19h30 CINEMA: «Dersou Ouzala»
- 22h00 VIVRE ICI MAINTENANT
- 22h30 NOUVELLES NATIONALES ET INTERNATIONALES
- 22h50 LE REGIONAL
- 23h10 FEMME D'AUJOURD'HUI
- 24h05 LA COURONNE DU DIABLE

Mardi — 3 NOVEMBRE

- 09h30 EN MOUVEMENT
- 09h45 LES ORALIENS
- 10h00 ANIMAGERIE
- 10h15 TAPE TAMBOUR
- 10h30 PASSE PARTOUT
- 11h00 MAGAZINE EXPRESS
- 11h30 HEIDI
- 11h55 LA PORTEUSE DE PAIN
- 12h25 TELEJOURNAL
- 12h30 ALLO BOUBOU
- 13h30 FEMME D'AUJOURD'HUI
- 14h30 CINEMA: «Les révoltes du
- 16h00 BOBINO
- 16h30 AU JEU
- 17h00 LES PIERRAFEU
- 17h30 TELEJEANS
- 18h00 CE SOIR
- 18h30 LES JOUEURS
- 19h00 LAUTREC '82
- 19h30 DU TAC AU TAC
- 18h30 PILE OU FACE
- 20h30 QUINCY
- 21h30 LE POINT
- 22h30 NOUVELLES NATIONALES ET INTERNATIONALES
- 22h50 LE REGIONAL
- 23h10 RENCONTRES
- 23h40 CINEMA: «Tuez Charley V

FILMS DE LA S

Jacques Languirand



Samedi, 31 octobre
23h00 CINEMA

UN JOUR CE FUT SON TOUR, comédie de moeurs réalisée par Vittorio Sindoni avec Stefano Satta Flores, Macha Meril, Leopold Trieste, Umberto Orsini...Après avoir travaillé quinze ans en Allemagne, Carmelo Macaluso revient, fortune faite, dans sa Sicile natale. Il est bientôt la proie de concitoyens qui, sous couverts de civilités, convoitent son argent. La baronne Lamia vient près de se faire épouser par lui, mais Carmelo découvre à temps sa duplicité grâce à un propriétaire foncier qui a une fille à marier. La baronne pousse alors dans les bras de Carmelo sa fille adolescente, le fait arrêter pour corruption de mineure et exige réparation. Dépouillé de son avoir, Carmelo retourne en Allemagne. (IT. '76)

Dimanche, 1er novembre
23h00 CINE CLUB

LA CONQUETE, drame réalisé par Kaneto Shindo avec Nobuko Otawa, Kyoko Kishida, Eitaro Ozawa... 14ième siècle - Moronao, samouraï vieillissant, vil de sentiments et de manières est fort redouté pour sa puissance et sa cruauté. Un jour, Jiju, sa première concubine, lui parle de la beauté et de la pureté de Kaoyo, épouse adorée du jeune samouraï Enya. Dès lors, la convoitise du vieillard ne connaît plus de bornes. Il met tout en oeuvre pour posséder l'objet de son désir. Parviendra-t-il à ses fins? (JAP. '65)

Lundi, 2 novembre
19h30 CINEMA

DERSOU OUZALA, chronique réalisée par Akira Kurosawa avec Maxime Mounzouk, Youri Solomine. Histoire d'une grande amitié entre un arpenteur de l'armée rouge. Arséniev et un guide du nom de Dersu Uzala. (Russo/Japonais '75)

Mardi, 3 novembre
14h30 CINEMA

LES REVOLTES DU BOUNTY, drame réalisé par Lewis Milestone avec Marlon Brando, Trevor Howard, Richard Harris. En 1788, le «BOUNTY», voilier anglais navigue vers Tahiti sous les ordres du Capitaine Bligh. Au cours du voyage, la tyrannie du capitaine suscite la colère et l'animosité de l'équipage. La révolte ira jusqu'à la mutinerie. (USA '62)

23h40 CINEMA

TUEZ CHARLEY VARRICK, film policier réalisé par Don Siegel avec Walter Matthau, Jose Don Baker... Dans une modeste banque du Nouveau Mex holc som troi de Cet mar pécu maf batt des capt vol.

Merc 24h

BEN drar Dels Leb solie Rén ce c Mais thou sa li

Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
3 NOVEMBRE	**4 NOVEMBRE**	**5 NOVEMBRE**	**6 NOVEMBRE**

Mardi — 3 NOVEMBRE

- 30 EN MOUVEMENT
- 45 LES ORALIENS
- 00 ANIMAGERIE
- 15 TAPE TAMBOUR
- 30 PASSE PARTOUT
- 00 MAGAZINE EXPRESS
- 30 HEIDI
- 5 LA PORTEUSE DE PAIN
- 5 TELEJOURNAL
- 0 ALLO BOUBOU
- 0 FEMME D'AUJOURD'HUI
- 0 CINEMA: «Les révoltes du Bounty»
- 00 BOBINO
- 0 AU JEU
- 00 LES PIERRAFEU
- 0 TELEJEANS
- 0 CE SOIR
- 0 LES JOUEURS
- 0 LAUTREC '82
- 0 DU TAC AU TAC
- 0 PILE OU FACE
- 0 QUINCY
- 30 LE POINT
- 0 NOUVELLES NATIONALES ET INTERNATIONALES
- 0 LE REGIONAL
- 0 RENCONTRES
- 0 CINEMA: «Tuez Charley Varrick»

Mercredi — 4 NOVEMBRE

- 09h30 EN MOUVEMENT
- 09h45 L'EGLISE EN PAPIER
- 10h00 ANIMAGERIE
- 10h15 TAPE TAMBOUR
- 10h30 PASSE PARTOUT
- 11h00 MAGAZINE EXPRESS
- 11h30 UN ANIMAL, DES ANIMAUX
- 11h55 SUR LA ROUTE DE L'AMITIE
- 12h25 TELEJOURNAL
- 12h30 ALLO BOUBOU
- 13h30 FEMME D'AUJOURD'HUI
- 14h30 LE TEMPS DE VIVRE
- 16h00 BOBINO
- 16h30 D'IBERVILLE
- 17h00 TELE 5: «Arsène Lupin»
- 18h00 CE SOIR
- 18h30 SIMPLE AU MULTIPLE
- 19h00 GRIZZLY ADAMS
- 20h00 LE TEMPS D'UNE PAIX
- 20h30 LES PLOUFFES
- 21h30 NOIR SUR BLANC
- 22h30 NOUVELLES NATIONALES ET INTERNATIONALES
- 22h55 LE REGIONAL
- 23h10 REFLET D'UN PAYS
- 24h10 CINEMA: «Ben et Bénédict»

Jeudi — 5 NOVEMBRE

- 09h30 EN MOUVEMENT
- 09h45 LES ORALIENS
- 10h00 LES ORALIENS
- 10h15 TAPE TAMBOUR
- 10h30 PASSE PARTOUT
- 11h00 MAGAZINE EXPRESS
- 11h30 LES TRAVAUX D'HERCULE JANSON
- 11h55 LA VIE SECRETE DES ANIMAUX
- 12h25 TELEJOURNAL
- 12h30 ALLO BOUBOU
- 13h30 FEMME D'AUJOURD'HUI
- 14h30 CINEMA: «Les révoltés du Bounty» (2e partie)
- 16h00 BOBINO
- 16h30 POP CITROUILLE
- 17h00 FREDERIC
- 17h30 DANIEL BERTOLINO: L'exploration et vous
- 18h00 CE SOIR
- 18h30 LE SON DES FRANCAIS D'AMERIQUE
- 19h00 JAMAIS DEUX SANS TOI
- 19h30 BOOGIE WOOGIE '48
- 20h00 LES GRANDS FILMS: «Le grand sommeil»
- 22h00 JE M'APPELLE LEO
- 22h30 NOUVELLES NATIONALES ET INTERNATIONALES
- 22h55 LE REGIONAL
- 23h10 ANGOISSES

Vendredi — 6 NOVEMBRE

- 09h30 EN MOUVEMENT
- 09h45 LES ORALIENS
- 10h00 ANIMAGERIE
- 10h15 TAPE TAMBOUR
- 10h30 PASSE PARTOUT
- 11h00 MAGAZINE EXPRESS
- 11h30 UNE ARCHE IMMOBILE
- 11h55 UN PAYS, UN GOUT, UNE MANIERE
- 12h25 TELEJOURNAL
- 12h30 ALLO BOUBOU
- 13h30 FEMME D'AUJOURD'HUI
- 14h30 CINEMA: «Jour de fête»
- 16h00 BOBINO
- 16h30 DON QUICHOTTE
- 17h00 HISTOIRE D'HIER ET D'AUJOURD'HUI
  L'Etrange Pouvoir de Duffy Moon. Duffy, 12 ans, est sans cesse ridiculisé pour sa petite taille. Au début des vacances, il s'achète un livre sur les pouvoirs [illegible] qu'il désire obtenir. Son ami Peter le trouve un peu cinglé. Duffy ouvre une agence de dépannage et implique Peter dans l'affaire. Une bande voisine en prend ombrage.
- 18h00 CE SOIR
- 18h30 PAYS ET PEUPLES
- 19h00 L'INCROYABLE HULK
- 20h00 LAPRADE POP, POP, POP
- 20h30 HORS SERIES: «Les marchands de rêve»
- 21h30 REPERES
- 22h30 NOUVELLES NATIONALES ET INTERNATIONALES
- 22h55 LE REGIONAL
- 23h10 CINEMA: «Dialogue de feu»

DE LA SEMAINE

TES DU
ame réali-
Milestone
Brando,
ard, Ri-
En 1788,
», voilier
e vers Ta-
rdres du
igh. Au
yage, la
capitaine
re et l'a-
équipage.
a jusqu'à
. (USA

A

ARLEY
lm poli-
par Don
lter Mat-
Don Ba-
e modes-
Nouveau

Mexique, un audacieux hold-up rapporte une somme considérable à trois spécialistes du vol de banques rurales. Cette surprenante manne éphémère est le pécule des caïds de la mafia de Reno. Une battue s'organise avec des rabatteurs pour capturer les auteurs du vol. (USA '73)

Mercredi, 4 novembre
24h10 CINEMA

BEN ET BENEDICT, drame réalisé par Paula Delsol avec Françoise Lebrun, André Dussolier et Daniel Duval. Rémi épouse Ben parce qu'elle est enceinte. Mais il le fait sans enthousiasme; il tient à sa liberté. Continuellement humiliée Ben se réfugie dans le rêve. Elle devient Bénédicte et vit une idylle féérique. (FR. '77)

Jeudi, 5 novembre
20h00 LES GRANDS FILMS

LE GRAND SOMMEIL, drame policier réalisé par Michael Winner avec Robert Mitchum, Candy Clark, Oliver Reed, Sarah Miles, James Stewart...Un détective privé américain vivant en Angleterre, Philip Marlowe, est engagé par le vieux général Sternwood que la vie relâchée de ses filles, Charlotte et Camilla, expose au chantage. Il appert par ailleurs que le gendre du général, Regan, ait disparu mystérieusement depuis quelques temps. Le détective cherche à entrer en contact avec le maître-chanteur qu'il trouve assassiné près de Camilla apparamment droguée. Son enquête le mène à des découvertes surprenantes. (BR. '78)

Vendredi, 6 novembre
14h30 CINEMA

JOUR DE FETE, fantaisie comique réalisée par Jacques Tati avec Jacques Tati, G. Decomble, Santa Relli. Une fête foraine s'installe dans le village. François, le facteur, s'intéresse particulièrement aux préparatifs et s'efforce de donner un coup de main, mais ses interventions sont souvent maladroites. Un film sur la poste américaine inspire au facteur local un zèle immodéré. (FR. '49)

23h10 CINEMA

DIALOGUE DE FEU, western réalisé par Lamont Johnson avec Kirk Douglas, J. Cash, Karen Black. Deux habiles tireurs se trouvent en même temps dans un village près de la frontière Mexicaine. Les villageois se mettent à spéculer sur le résulstat d'un match possible entre les deux hommes. Ces derniers se prennant au jeu et acceptent les paris. Le survivant encaissera les mises. (USA '70)

Mark Harmon et Brianne Leary





ETAPE DANS L'EGLISE DE L'OUEST

Par Jacques Johnson O.M.I.

Le 15 août dernier, en la fête de l'Assomption de la Vierge, je participais à une cérémonie religieuse bien spéciale à Lillooet, Colombie-Britannique. Il s'agissait de l'ordination au diaconat d'un Indien de cette communauté, Leonard Sampson.

Leonard, âgé d'une quarantaine d'années, était accompagné de son épouse. Deux de ses trois fils servaient à la messe présidée par Mgr Adam Exner O.M.I., évêque de Kamloops. Une vingtaine de prêtres du diocèse étaient présents.

C'était la première ordination d'un diacre permanent à l'Ouest de Winnipeg. En effet, même si cet ordre dans l'Eglise fut restauré à la suite de Vatican II il y a une quinzaine d'années, les évêques de l'Ouest ont adopté une attitude de grande prudence et de réserve face à cette mesure pastorale. Il faut dire que dans les diocèses de Winnipeg et St-Boniface on y a ordonné plus d'une douzaine de diacres permanents, comme c'est le fait de plusieurs diocèses plus à l'est du pays.

Avant de procéder à la cérémonie d'ordination, l'évêque demanda à la communauté ce qu'elle en pensait. Le chef indien pria l'évêque d'ordonner Leonard puisqu'il avait les qualités et connaissances requises, ce que confirma le Père Jules Goulet, responsable du programme pour la formation des ministres laïcs. Mgr Exner demanda aussi à Marie, femme de Leonard pour son approbation et son support, ce que Marie fit avec joie et émotion profonde. Après la prière d'ordination et l'imposition des mains, Mgr Exner présenta à la communauté son nouveau diacre. Une explosion d'applaudissements et de grande joie suivit cette annonce. Une étape remarquable avait été franchie dans la vie de cette Eglise locale, comme aussi dans l'Eglise de l'Ouest.

Le diacre Leonard Sampson pourra désormais, de par l'ordination qu'il a reçue, prêcher dans les églises, baptiser, présider aux mariages et funérailles. Il pourra prier sur les malades et présider au service dominical en l'absence du prêtre. Il pourra distribuer la communion. Ce, tout en demeurant époux et père et vaquant à son emploi ordinaire.

On peut se demander s'il n'y a pas lieu de songer sérieusement à la formation de diacres pour nos communautés...

SOCIETES DU NORD DE L'ALBERTA SUBVENTIONNEES

EDMONTON - Quatre firmes de conditionnement de viande sont parmi sept sociétés du Nord de l'Alberta à accepter des offres des subventions en vertu de l'entente auxiliaire Canada-Alberta sur l'aide au traitement des produits alimentaires.

Le sénateur H.A. (Bud) Olson, ministre d'Etat fédéral au développement économique, et l'honorable Dallas Schmidt, ministre de l'Agriculture de l'Alberta, ont annoncé qu'une somme de plus de un quart de million de dollars avait été accordée à des entreprises situées à Boyle, Calmar, Grand Centre, St-Paul, Vermillion (2) et Whitelaw.

La société Eastalta Co-op Ltd va réinstaller sa firme de conditionnement de viande dans un nouveau magasin d'alimentation qu'elle est en train de construire dans le village. Warren Gill, directeur général de la Co-op a affirmé que le coût estimatif de la construction de cette nouvelle installation se chiffrera à $146,000, dont $29,331 viendront des gouvernements fédéral et provincial.

La firme Carrington O'Brien Foods Ltd de Rocky Mountain House a accepté une offre de $21,985 pour lancer une exploitation de conditionnement de viande à Vermillion. Le coût estimatif de cette dernière s'élèvera à $110,000 et elle créera cinq nouveaux emplois. Elle fera partie d'une épicerie et d'une quinquallerie que Carrington O'Brien ouvrira dans le nouveau centre commercial de Vermilion.

A Whitelaw, c'est Daniel et Frank Fletcher qui bénéficieront de l'offre de $9,667 pour se construire une installation de traitement de la viande. La compagnie débitera et emballera la viande pour le marché local aussi bien que pour les chasseurs de gros gibier. Plus tard, on ajoutera au bâtiment une installation pour le fumage du jambon et de la saucisse. Le projet au total coûtera approximativement $40,000 et donnera de l'emploi à deux personnes.

Hamel's Meats Ltd agrandira son marché pour la viande à Grand Centre. Le propriétaire, Gus Hamel, qui dirige l'entreprise depuis 1974, a dit qu'il utiliserait l'offre de $7,160 pour installer une nouvelle chambre froide, un nouveau congélateur et de l'équipement pour fabriquer des saucisses. L'agrandissement coûtera approximativement $36,000.

A Boyle, une usine de granulation de la luzerne qui est demeurée inactive ces deux dernières années, sera modernisée et se remettra à fonctionner. La société Jonk Farms Ltd, de Westlock, a accepté une offre de $141,394 pour acheter et moderniser l'entreprise. Henry Jonk, directeur général, a affirmé que l'usine pourrait produire 13,000 tonnes de granules de luzerne annuellement. A son avis, 80% de ces granules seront vendues à l'étranger, notamment au Japon et à la Corée. Le coût en immobilisations se montera à $785,000. L'entreprise créera 10 emplois.

St-Paul Hatcheries (1979) ajoutera à son couvoir une installation de conditionnement de la volaille grâce à une aide fédérale-provinciale de $47,566. Selon le directeur du couvoir, Henri Leroux, les principaux débouchés pour son produit seront les magasins de détail et les restaurants qui servent des repas-minute. Il a dit que la firme traitera de la volaille sur commande pour les cultivateurs de la localité. Le coût estimatif de la nouvelle installation se chiffrera à $170,000, et celle-ci embauchera six nouveaux employés.

L'entente auxiliaire Canada-Alberta sur l'aide au traitement des produits alimentaires prévoit l'octroi de subventions provenant à parts égales du ministère fédéral et l'Expansion économique (MEER) et d'Agriculture Alberta. Une nouvelle entente de trois ans, représentant des fonds de 28 millions de dollars, a été signée par les deux gouvernements au mois d'août.

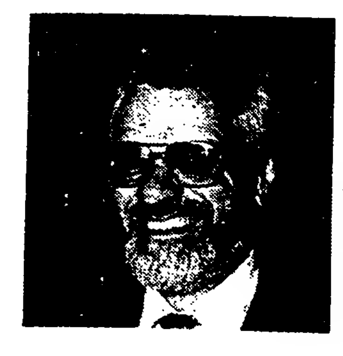
Robert Paquette

Robert Paquette s'est promené toute l'année durant, d'Halifax à Vancouver et jusqu'aux Territoires du Nord-Ouest. Il a composé plusieurs nouvelles chansons, qu'il nous offre sur un nouveau disque, son quatrième. Des titres comme: Laisse-moi donc te dire, l'Hôtel du coeur brisé, Un nouveau jour, Aujourd'hui, Sur un autre ton, etc. Un son solide qui se découvre de nouveaux horizons.

Robert Paquette fera cet automne sa sixième tournée aux Etats-Unis, puisque du 19 octobre au 6 novembre, il présentera son spectacle dans une quinzaine des plus grandes villes américaines. On l'attend entre autres au Carnegie Hall à New York et au Boston Opera House.

Il passera cette année dans les principales villes du Québec, aux lieux et dates suivants: Thetford Mines: 17 octobre; Québec: les 12, 13 et 14 novembre (à l'Institut canadien); Chicoutimi: 17 novembre; Alma: 18 novembre; Roberval: 19 novembre; Trois-Rivières: 26 novembre; Drummondville: 27 novembre; Sherbrooke: 1er décembre.

Après les fêtes, Robert Paquette entreprendra une semaine de spectacles dans la partie ontarienne de l'Outaouais et, en février, il fera le Centre National des Arts à Ottawa. Il reviendra ensuite pour des spectacles dans quelques autres villes québécoises qu'il n'aura pu rejoindre à l'automne.



MICHEL GERVAIS:

un artiste bien apprécié

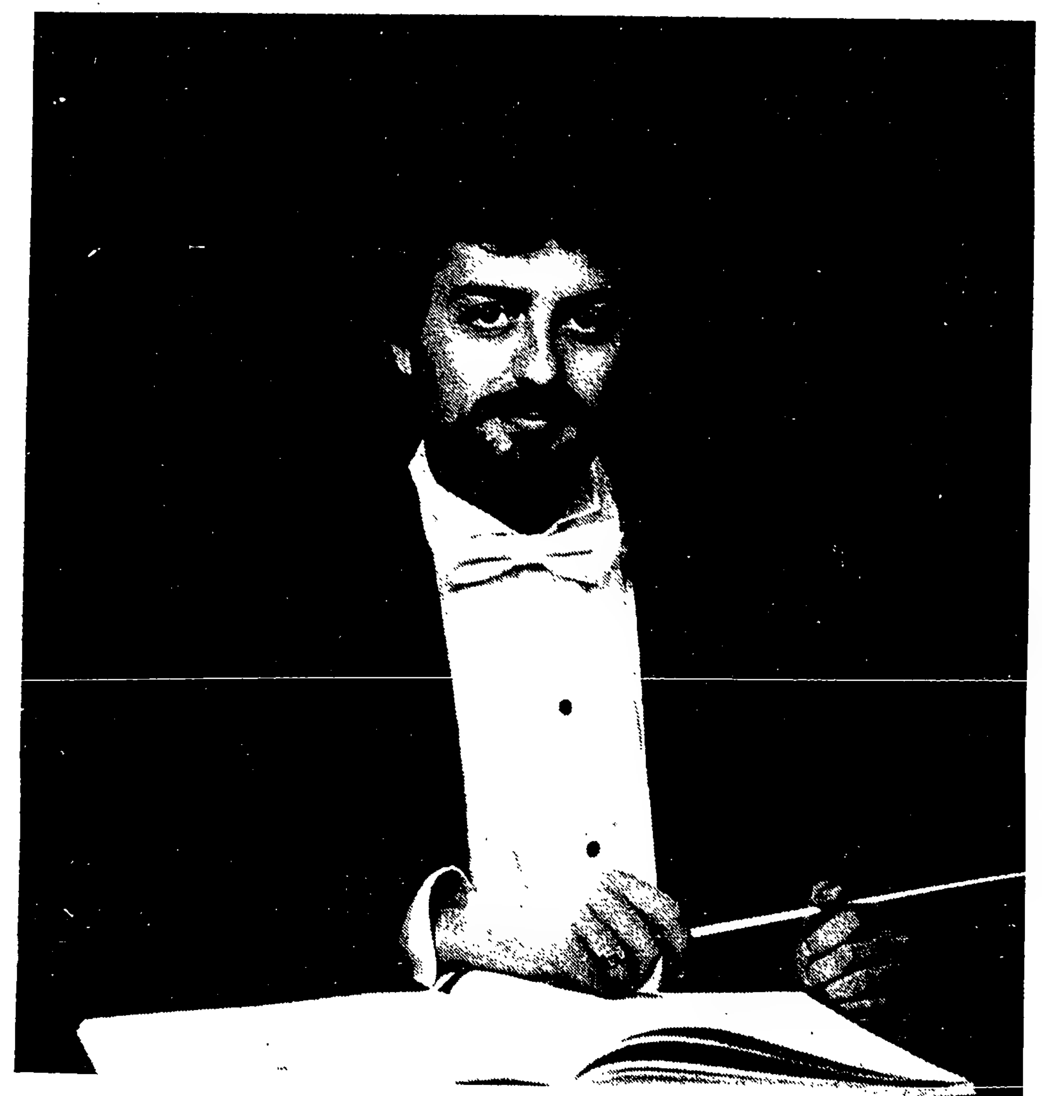
Par Guy Goyette

Michel Gervais est albertain. Gradué de l'Université de l'Alberta il s'enrichit à l'école des Beaux-Arts de Banff. De 1978 à 1980 il a travaillé sous la direction du conducteur bien connu, Eric Ericson, suédois, et il fit les tournées avec le Maître à Vienne, Lisbonne, Oporto, Coimbria, Berlin et Helsinki. Michel a conduit des ateliers à Vancouver, Calgary et Edmonton. Encore tout jeune, ayant à peine 26 ans, il a déjà paru au podium du Festival Choral International à Moncton, N.B., en 1979. Enfin, il a créé le groupe Pro Coro Canada (groupe d'environ 30 voix et le groupe Consept comme son nom l'indique, composé de 7 membres. Les groupes sont habituellement accompagnés d'instrument d'orchestre.

Le 25 octobre dernier, lors d'une présentation magistrale qui avait lieu à l'Eglise Presbytérienne (105e rue et 100e avenue à Edmonton) le groupe Consept offrait un régal pour les auditeurs; Michel a interprété des oeuvres du 15e siècle surtout et a rejoint le 20e siècle dans les dernières présentations.

Consept se présente tout d'abord à 3 voix dans des oeuvres de Josquin des Prez (1440-1521). Il convient de préciser ici que Michel dirige le groupe faisant partie lui-même du demi-cercle devant l'auditoire: magnifique puisqu'il conserve le contact et avec l'auditoire et avec son groupe. Puis Consept s'adjoint 2 autres voix et rapidement on fait entrer trois autres interprètes pour combler le nombre. Du 17e siècle on nous a laissé cinq gentilles compositions de Passereau. Il m'a semblé toutefois qu'une voix de soprano dans «Si vous la baisez» ressortait au point de probablement de trop trancher; ce qui parfois peut affecter le mariage des voix chez le groupe. Dans «Il est bel et bon» le groupe a fait ressortir la complète séparation des voix, un vrai délice! De la France on passait à l'Angleterre où le solennel John Dowland (17e s.) nous offrait: «What if I never speed». Fin 16e et début 17e siècle, les «Lamentations d'Arianne» de Monteverdi furent accompagnés du violoncelle et du clavecin; il s'agissait de madrigaux dont le dernier «Ahi ch'ei non pur risponde» nous traduisait la maîtrise et l'équilibre quasi parfait des voix On aurait préféré un violoncelle plus vibrant; j'ai trouvé qu'il y avait un manque de maturité de ce côté. Il faut dire que ces artistes sont très jeunes et que la maîtrise de la technique chez cet ensemble augure pour le professionnel. Côté instrument, le clavecin agissait en maître.

Nous traversions au 19e siècle avec Max Reger Ernst Toch, Hugo ALfven et David Wikander, tous germaniques. «O Tod, wie bitter bist du op», de Reger, joignait l'ampleur et la grâce malgré la sévérité du sujet. J'y ai remarqué de superbes dissonances unissant le volume à l'agréable. La mezzo-soprano ne fut spécialement remarquée dans cette oeuvre. Une pièce suivante, de Toch intitulée «Fugue géographique» pièce pour choeur parlé: on vous fait voyager par les capitales du monde à coups de rythmes et de syllabes dans un contrepoint admirable: la reddition demandait un contrôle et un sens du rythme peu ordinaires. On terminait le programme cédulé avec Francis Poulenc, qui malheureusement ne plaît pas facilement à toute oreille. Il peut faire parfois souffrir l'oreille quoi qu'il nous réserve des beautés dans les envolées subites. L'oeuvre s'intitulait «Un soir de neige».



M. Michel Gervais, Directeur de Chorale et fondateur des groupes Pro Coro Canada et Consept. Le spectacle du groupe Consept a eu lieu dimanche dernier, le 25 octobre 1981.

En rappel, Michel se lançait dans une oeuvre de Clément Jamequin (16e s.) «Le chant des oiseaux». Le tout se déroulait dans une atmosphère eccésiale soutenant les oeuvres à dimensions réellement religieuses tout en laissant place au plus léger sans déranger du bon goût.

Une telle présentation doit se sentir bien perdue parmi les sons impossibles du siècle mondain dans lequel il veut se faire entendre. De telles explorations classiques s'adressent par leur nature même à un petit auditoire, celui qui sait apprécier le beau, le grand. Heureusement qu'il se trouve encore dans notre société de va-vite et de super-marché des âmes qui savent vibrer aux sonorités respirant l'histoire musicale. Nous n'avons que des félicitations pour Michel Gervais, cet artiste franco-albertain qui nous fait vraiment honneur et nous lui souhaitons plein succès. Le prochain concert aura lieu au même endroit, le 15 novembre et affichera le groupe au complet soit le Pro Coro Canada dans une soirée dédiée à Jean Sébastien Bach.

Cartes d'affaires et professionnelles

Comment détruire son Association

UN SENS ACCRU DE L'INDIVIDUALISME

Une association est forte dans la mesure où ses membres sont disponibles et s'intéressent aux activités du groupe. Il y a bien des façons d'aider son association à prospérer et à rendre service à la collectivité; il y a également bien des manières de la détruire. Un vétéran des associations a décrit les moyens qu'utilisent consciemment ou plutôt inconsciemment les membres pour liquider leur association.

Voici selon lui la formule parfaite:

1) N'assistez pas aux assemblées; si vous y assistez, arrivez en retard.

2) Ne manquez pas de quitter l'assemblée avant la fin de l'ordre du jour.

3) Ne dites jamais un mot aux assemblées, attendez d'être en dehors de la salle pour donner votre opinion.

4) Quand vous assistez aux assemblées, votez en faveur de tout ce qui est proposé; rendu à la maison, ne faites rien pour réaliser ce qui a été voté.

5) Le lendemain, cherchez à prendre les officiers en défaut.

6) Ne vous mêlez pas aux choses qui regardent votre association.

7) Tâchez de retirer tous les bénéfices que vous apporte votre association, mais en retour, ne lui donnez jamais rien.

8) A toute occasion, menacez de démissionner; essayez d'entraîner les autres avec vous.

9) Parlez de coopération; mais ne coopérez jamais.

10) Si on a recours à vos services, répondez que vous êtes trop occupé.

11) Ne lisez jamais les nouvelles relatives à votre association.

12) N'acceptez jamais de responsabilités; il est toujours plus facile de critiquer que de faire quelque chose.

13) Si vous êtes nommé sur un comité, paralysez son action en n'assistant pas aux réunions.

14) Si on vous réclame des cotisations en retard, ignorez cet avis.

15) Ne faites jamais plus que ce qui vous est demandé, si d'autres se dépensent sans compter pour le succès de votre association, accusez-les de vouloir former une clique pour dominer votre association.

On peut toujours faire chanter notre hymne national par nos enfants, mais il faut encore que le coeur y soit

Par Rachel Wilson

Si on prend en considération l'hostilité qui prévaut entre Ottawa et l'Alberta, la question patriotisme en est une qui est presqu'aussi épineuse pour nos écoles que celle de l'éducation sexuelle... Mme Yolande Gagnon, qui vient d'être élue commissaire au Conseil des Ecoles Catholiques de Calgary, en a fait personnellement l'expérience l'automne dernier, lorsqu'elle parrainait un télégramme envoyé simultanément au gouvernement fédéral et au gouvernement albertain, en faveur de l'UNITE CANADIENNE. Dans le texte dudit télégramme, on faisait mention de notre devise canadienne «A MARI USQUE AD MARE». Quelques semaines plus tard, elle recevait d'électeurs positivement outrés, des lettres lui reprochant de persister «à enfoncer le FRANÇAIS (!!!) dans leur gosier»...

Une telle ignorance serait risible si elle n'était pas si lamentable! Madame Gagnon décida donc qu'il était grand temps de faire quelque chose pour tenter de remédier à un tel état d'esprit. Elle soumit donc au Conseil une proposition pour instituer une politique dans les écoles, politique qui encouragerait des exercices patriotiques tangibles susceptibles d'inculquer chez les enfants un patriotisme viable à l'égard de leur pays. Cette proposition, tout à fait innovatrice dans l'histoire des écoles catholiques de Calgary, fut unanimement acceptée par tous les membres du Conseil.

Madame Gagnon fait remarquer que sa motion n'encourage nullement un patriotisme sur commande, mais plutôt un programme qui dans son ensemble encouragerait les enfants et leurs instituteurs «à réaliser qu'ils vivent dans un pays privilégié, et ce, en dépit de toutes nos divergences politiques».

Cette proposition fait suite à un geste antérieur posé par le système scolaire albertain, geste qui manifeste clairement une prise de conscience de la nécessité d'une meilleure attitude envers notre pays. En effet, un programme de $3 millions en sciences sociales vient justement d'être institué dans notre province. Ce programme a pour but de promouvoir chez nos étudiants un canadianisme plus affirmé, tout en demeurant sain et tempéré. Cette proposition s'est valu les louanges de M. Frank A. Crowther, directeur associé aux Programmes de Sciences sociales de la province, qui remarque que le programme en question est plus académique que pratique et il verrait d'un bon oeil qu'on y inclut des exercices patriotiques pratiques, tels que le déploiement journalier du drapeau, etc. Présentement l'enseignement du patriotisme est couramment laissé à la discrétion des enseignants et des administrateurs, ce qui peut en l'occurrence devenir assez aléatoire.

La faute de "L'autre"

Quand tout va mal, c'est forcément la faute de quelqu'un. Nos ancêtres les primitifs, dès que le ciel leur tombait sur la tête, s'empressaient d'accuser une foule d'esprits malins, mais nous, qui ne croyons plus aux diables? Si je me brûle les doigts en allumant ma Stuyvesant bleue, j'avoue n'avoir pas fait gaffe. Quand je me retrouve au chômage, en pleine crise économique, je réclame un responsable. Je tonne contre les multinationales, ou contre les communistes, contre les Juifs, les francs-maçons, les immigrés. Pour que tout fonctionne, il suffira d'éliminer ces agents du diable. Finalement, la plupart des gens raisonnent encore comme des Papous.

Lorsque la famine et la peste ravageaient l'Europe, il y a six siècles, on parlait d'un complot des Juifs et des lépreux: ils empoisonnaient l'eau des puits pour éliminer les chrétiens. Même réaction en 1832, quand une épidémie de choléra se mit à frapper les Parisiens au milieu du carnaval. On cherchait des suspects. On finissait par en inventer et on tuait des innocents rue de Richelieu. En 1920, ce fut la grippe espagnole. Les coupables? Voyons, les Juifs levantins. Durant la guerre de Crimée, savez-vous que les souffrances de l'Europe étaient dues aux Juifs et aux jésuites? En tout cas, Karl Marx les dénonce vertement: "Derrière chaque tyran se tient un Juif..."

Le complot, c'est commode. Kadhafi, Hitler, Khomeiny, Staline et Georges Marchais le savent bien. Nos instincts primitifs ne sont qu'engourdis, on légitime facilement les persécutions pour conjurer une peur ou conserver un pouvoir. **(La Causalité diabolique, Léon Poliakov, Calmann-Lévy.)**

Les ventes à l'Union Soviétique

WINNIPEG - La Commission canadienne du Blé vient d'annoncer que le volume de ses ventes de blé et d'orge à l'Union Soviétique atteignait maintenant 7.5 millions de tonnes pour expédition au cours de la présente campagne, soit d'août 1981 à juillet 1982. L'accord quinquénnal signé en mai dernier prévoit un minimum de 4 millions de tonnes pour la première année.

L'accord commercial, négocié entre la Commission du Blé et V/O Exportkhleb, l'agence soviétique de commerce du grain, porte sur l'achat et la vente d'un minimum de 25 millions de tonnes de blé et de céréales fourragères de l'Ouest sur une période de cinq ans, du 1er août 1981 au 31 juillet 1986. Le minimum annuel remonte de 500,000 tonnes par an, assurant des ventes minimales de 6 millions de tonnes en 1985-1986.

Les ventes de la Commission, à 7.5 millions de tonnes, consistent en 5 millions de tonnes de blé, dont le blé dur, et 2.5 millions de tonnes d'orge. Les chiffres donnés ici englobent la première vente de 2.3 millions de tonnes à Exportkhled annoncée le 14 juillet dernier, et les ventes qui ont suivi.

JOYEUX ANNIVERSAIRE

Le 29 octobre

M. Léo AQUIN
Morinville
Mlle Manon AUDETTE
Lethbridge
Mlle Béatrice BERUBE
New Sarepta
Mme Brigitte BOULIANNE
Falher
Mme Denise CLOUTIER
McLennan
M. Aurèle DUROCHER
St-Albert
M. Philip JOHNSON
Plamondon
M. Roger LAFOND
Edmonton
M. Goerges NOBERT
St-Albert
M. Emile RIOPEL
Morinville
Mme Jeanne RODRIGUE
Edmonton
Sr Florence VERRIER, s.c.e.
Bonnyville
M. Wilfrid VIGNEAULT
Calgary

Le 30 octobre

Mme Huguette GAUDREAU
Calgary
M. Albey GAUTHIER
Atmore
Mlle Carole GOYETTE
Calgary
Mme Lucille HOULE
Jean Côté
Mme Irène MICHAUD
Bonnyville
M. Rosario NORMANDEAU
Grande Prairie
Mme Marthe PAQUET
Edmonton
Mme Luce ROCHON
Falher
M. Bernard ST-AMOUR
Edmonton

Le 31 octobre

M. Joseph Albert CAMIRE
Edmonton
Mme Guylaine CHALIFOUR
Edmonton
M. André CHARRON
St-Paul
Mme Rita DOUCET
Eaglésham
Mme Sylvia FORTIER
Vimy
Mme Ernestine GIASSON
Edmonton
M. Albert GINGRAS
Plamondon
M. Germain L. LAFLEUR
Grande Prairie
Mme Manon LAMBERT
Calgary
M. Maurice LAVALLEE
Edmonton
M. Harvey LOISELLE
Red Deer
M. Raymond MAGNAN
Sherwood Park
Mme Rachelle POIRIER
St-Albert
Mme Jeanne PRONOVOST
Calgary
M. Roger ST-AMOUR
Fort McMurray
Mme Claudette TALBOT
Calgary
Mlle Lise I. THIBAULT
Donnelly
Mme Yvonne TREMBLAY
Girouxville

Le 1er novembre

Mme Edna ANCTIL
Girouxville
M. J. Claude BOUCHER
Edmonton
M. Adrien BUSSIERE
Edmonton
Mme Pauline CHOUINARD
Peace River
M. Bertrand DIONNE
Calgary
Mme Marie G. DUCHESNEAU
Calgary
M. Wilhelm FEXA
Fort McMurray
M. Richard HEBERT
Spruce Grove
Mme Geneviève LANDRY
Grande Cache
Sr Madeleine LAUZON
Lac La Biche
Mme Véronique MUTSCHLECHNER
Calgary
M. Clément PARENTEAU
Bonnyville
M. Gaston RENAUD
Lethbridge
Mme Pamela SINGH
Edmonton
Mme Florence STINSON
Edmonton
Mme Annette TRUDEL
Spirit River
Mme Yvonne VACHON
Bonnyville

Le 2 novembre

Mlle Diane ARCAND
Bonnyville
M. Frank BACHELOR
Calgary
M. Rosaire BROCHU
Slave Lake
Mme Yvonne CHABOT
Donnelly
Mme Julie DOYON
Edmonton
Mlle Diane DUBOIS
Peace River
M. David GERVAIS
St-Albert
M. Aldas J. GRENIER
Bonnyville
M. Maurice LAPOINTE
Edmonton
Mme Phyllis MENARD
Fort McMurray
Mme Yolande MOQUIN
Edmonton
M. Yvon MORIN
Fort McMurray
Mme Madeleine OUELLET
Calgary
M. Raymond PREVOST
Bonnyville
M. Sylva SERVANT
Falher
Mme Jacqueline TREMBLAY
Edmonton
M. Fernand TURCOTTE
Jean Côté
Mme Yvonne TURCOTTE
Falher

Le 3 novembre

Mme Sylvia ADAM
Edmonton
Mme Juliette AMYOTTE
Mallaig
M. Francois BERTOLUS
Edmonton
M. Philippe BRIANDET
Drumheller
Mme Marie CHENARD
Tangente
M. Edmond CHOUINARD
Falher
Mme Colette DELANEY
St-Albert
M. Maurice DELAROSBIL
Bonnyville
Mme Noella FAUCHER
St-Paul
M. Ernest FORREND
St-Paul
Mme Aurore GELINAS
Edmonton
Mme Annette GERVAIS
Mallaig
Mme Lorraine LABOSSIERE
Coquitlam
Mme Aline LAFLEUR
Langley B.C.
M. Yvon H. LEFEBVRE
Calgary
Mme Colombe MORISSETTE
Edmonton
Major Jean PARISEAU
Ottawa Ont.
M. André POMERLEAU
St-Paul
Mme Denise RICHARD
Edmonton
M. Henri RIOUX
Edmonton
M. Louis SYLVAIN
Girouxville
M. Gérard ST-JACQUES
Beaumont
M. Richard THERRIAULT
Donnelly
Mme Vlasta UPTON
Lethbridge
Mme Adèle VAILLANCOURT
Calgary

Le 4 novembre

Mme Thérèse AMYOTTE
Mallaig
M. Jacques O. AUBIN
Whitecourt
M. Armand L. BEAUDOIN
Tangente
M. Fernand R. BELZILE
Edmonton
M. Antoine BOUCHARD
St-Isidore
M. Germain R. FORTIER
Vimy
M. André GERMAIN
Wandering River
Sr Aimée - Rose LACHANCE
St-Norbert Manitoba
M. Jean-Marie LACHAPELLE
Fort McMurray
Sr Annette LEGARE
Lac La Biche
Mme Gladys MAGEAU
Mallaig
Mme Annette MAGNAN
Edmonton
M. Joseph MAHE
St-Paul
M. Donald MARCHILDON
Bonnyville
Mme Cecile RODRIGUE
Red Deer
Mme Joanna SEHN
Lac La Biche
Mme Lucie ST-ANDRE
Girouxville
M. Andre TREMBLAY
Girouxville
M. Paul VIEL
Bonnyville

Bonnyville: 826-5275, Calgary: 262-7074, Edmonton: 423-1474, Fort McMurray: 743-3869, Lethbridge: 328-8506, Morinville-Legal: 961-3665, Plamondon-Lac La Biche: 798-3895, Red Deer: 347-7366, Rivière-la-Paix: 837-2026, Saint-Paul: 645-1809.

EDMONTON ET WINNIPEG

RADIO-METEO

Edmonton - un fabricant de beignes de Winnipeg et un superviseur de champ de courses ont un problème en commun: la météo. Mais ils ont trouvé une solution commune: ils écoutent les émissions météorologiques de 24 heures sur 24 d'Environnement Canada à la Radio-météo.

M. Dale Henry, chef des services météorologiques à Winnipeg, signale que le propriétaire d'une chaîne de magasins de beignes avait l'habitude de téléphoner pour demander les dernières prévisions météorologiques. Il avait remarqué que lorsque le temps est beau il vendait plus de beignes, et il voulait déjà savoir la veille le nombre de beignes qu'il devait commencer à frire. Depuis que Radio-météo a été instaurée dans la région de Winnipeg, c'est-à-dire depuis avril 1980, M. Henry a proposé que le fabricant s'achète un poste récepteur spécial pour capter les émissions.

M. Robert Kennedy, surintendant du champ de courses et des étables pour Edmonton Northlands, est devenu un utilisateur acharné de la Radio-météo à Edmonton. Il avait appris qu'un système analogue existait aux Etats-Unis où certains champs de courses avaient des lignes téléphoniques reliées directement au bureau de la météo. Lorsqu'il est revenu à Edmonton, il a découvert quelque chose de mieux: la Radio-météo.

Le récepteur de Radio-météo est allumé au champ de courses 24 heures sur 24, une necessité parce que les travailleurs sont de service à toutes les heures pour maintenir la piste en excellent état. M. Kennedy explique que si la radio prédit qu'on peut s'attendre à une pluie orageuse, on peut alors sceller la surface de la piste au moyen de rouleaux. Sans le scellage (processus d'étanchéité) la pluie pourrait éliminer le «coussin» de la piste, et les remplacements sont chers. La Radio-météo peut aussi aider à éviter des travaux inutiles, comme le jour où le personnel avait arrosé la piste de 100,000 gallons d'eau et que l'opération n'étant pas encore terminée une pluie torrentielle s'était abattue sur le champ de courses.

M. Francis Bowkett, chef des services météorologiques à Edmonton, signale que les émissions à Edmonton durent en moyenne trois minutes et que les changements météorologiques affectant la localité sont annoncés toutes les heures.

A Winnipeg, on compte également une variété d'utilisateurs, mais les émissions comprennent des renseignements qui sont importants pour les agriculteurs et ceux qui naviguent sur les eaux du lac Winnipeg. Les deux hommes susmentionnés sont d'accord pour dire que le service est adapté aux besoins des auditeurs et qu'il peut toujours être modifié pour répondre à ces besoins. La majorité des auditeurs ont choisi des postes récepteurs qui peuvent également capter les avertissements météorologiques. Certains de ces postes s'allument automatiquement lorsque retentit un avertissement de la météo tandis que d'autres bourdonnent ou ont une lumière qui scintille par intervalles pour attirer l'attention. M. Henry a affirmé que pratiquement tous les média de la région de Winnipeg possèdent ces postes récepteurs. Comme le service est plus récent à Edmonton, M. Bowkett signale qu'il n'est pas certain du nombre de stations de radio ou de télévision ou de journaux qui possèdent un poste récepteur, mais il sait que ceux qui en possèdent un reçoivent les avertissements météorologiques plus rapidement. En cas d'un avertissement d'urgence, dit-il, il faut compter que ça prendra à deux employés d'Environnement Canada une heure et demie pour informer par téléphone tous les média et les organismes intéressés, comme la police et les contrôleurs de la circulation aérienne à Edmonton.

Les utilisateurs varient de compagnie de construction aux services des sinistres d'Alberta (Alberta Disaster Services), qui non seulement reçoivent des renseignements météorologiques mais ont également la permission d'émettre sur les ondes de Radio-météo en cas d'urgence.

Grâce aux avertissements reçus d'avance, on peut former rapidement des équipes de travailleurs pour économiser du temps et éliminer des ennuis--et économiser de l'argent. A Winnipeg, le service des voies publiques s'intéresse toujours à connaître les derniers renseignements météorologiques, particulièrement durant l'hiver lorsqu'il faut sortir les chasse-neiges et les sableuses, dit M. Henry. La police a un récepteur Radio-météo et les postes de pompiers se sont récemment joints au groupe d'auditeurs. Les écoles rurales, pour lesquelles le transport des écoliers par autobus joue un rôle important, sont également des utilisateurs assidus du service. S'ils sont prévenus bien à l'avance de la possibilité d'un orage violent, ils ont l'occasion de renvoyer les étudiants chez eux en temps voulu.

Les stations de Winnipeg et d'Edmonton font partie d'un réseau de stations Radio-météo qu'Environnement Canada se charge d'établir dans tout le Canada. D'autres stations sont situées à Régina, Vancouver, Toronto, Montréal, Moncton, Halifax et à Gander. Il existe un réseau analogue de quelques 350 stations aux Etats-Unis. Pour capter les émissions Radio-météo, il faut avoir un poste récepteur spécial VHF-FM dont le prix varie de ..30. à ..100. environ.

VOTRE HOROSCOPE

Capricorne *du 22 déc. au 20 janv.*

Vous allez perdre un peu de cette belle confiance en vous-même, vous aurez même tendance à tomber dans l'excès inverse, c'est-à-dire à douter de tout, à vous méfier de votre entourage et même de vos proches, de vos intimes.

Verseau *du 21 janv. au 19 fév.*

Il ne sera pas bon de s'opposer à vos désirs d'organisation car vous ne serez pas d'humeur à vous laisser faire. Vous saurez vous montrer moins généreux envers les gens qui ont largement profité de vous.



du 20 fév. au 20 mars

Les astres donneront un regain de force, d'intensité à votre vie sentimentale. Vous allez vous sentir mieux disposé à comprendre et à partager les soucis et les joies d'une personne qui vous aime.



du 21 mars au 20 avril

Votre activité sera intense; pourtant il convient de vous mettre en garde contre vous-même; vous aurez tendance à vous jeter sur des solutions hâtives; rapides tant dans le domaine des sentiments que dans celui du travail.



du 21 avril au 20 mai

Vous jugerez mal un fait isolé, vous auriez avantage à vous exprimer en évitant des discussions âpres. Votre imagination sera puissante et votre susceptibilité nuira à vos amours.

Gemeaux *du 21 mai au 21 juin*

C'est bien de toujours chercher à faire plaisir, mais il ne faut pas vous laisser exploiter pour autant. Quitte à vexer vos interlocuteurs, n'hésitez pas à dire le fond de votre pensée, même à les remettre à leur place.

Cancer *du 22 juin au 22 juillet*

Il ne faut pas vouloir tout obtenir trop rapidement. Sachez planifier vos activités et ne mettez pas les deux pieds dans la même chaussure. Vos finances s'amélioreront progressivement.



du 23 juillet au 23 août

Votre sensibilité sera à vif et vous ne pourrez pas vous exprimer comme vous le souhaiterez. Quelques moments de mauvaise humeur de vos supérieurs ne vaudront pas la peine de vous mettre martel en tête.

Vierge *du 24 août au 22 sept.*

Vous ne serez pas avare de vos efforts au travail et cela sera tout à votre honneur. Vous n'aimeriez pas qu'on se mêle de vos affaires personnelles ou familiales et vous aurez raison.

Balance *du 23 sept. au 23 oct.*

A la maison, tout sera parfait. Vous aurez des projets et on vous écoutera. Vous trouverez que vos proches sont enfin dignes de votre éloquence et de votre esprit. Mais attention à ne pas lasser car c'est aussi un risque dans votre cas.



du 24 oct. au 22 nov.

Au travail, vous n'obtiendrez probablement pas des satisfactions pécuniaires immédiatement; tout dépendra de la manière dont vous saurez vous y prendre pour mettre en valeur à la fois vos dons, talents, aptitudes et votre production.

Sagittaire *du 23 nov. au 21 déc.*

Un proche fera appel à votre générosité; agissez sans ronchonner, plaie d'argent n'est pas mortelle. Vous aurez intérêt à vous renouveler, à vous débarrasser d'habitudes qui font du tort à votre personnalité.

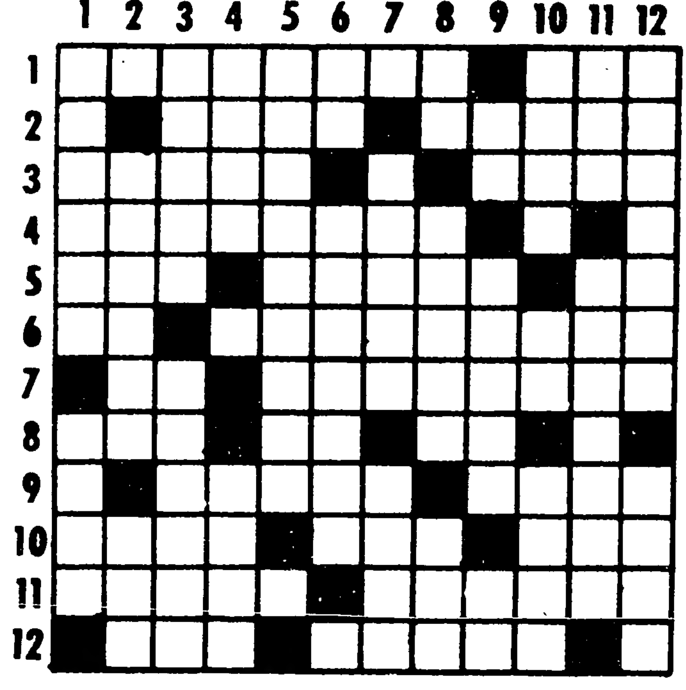
S.O.P.



«T'en fais pas chéri, j'intente une poursuite aujourd'hui même».

MOTS CROISES

PROBLEME 3667



HORIZONTALEMENT

1–Premiers habitants du Mexique. – Pic des Pyrénées.
2–Réunion des gens du monde. – Oiseau.
3–Pour qui on a beaucoup d'amour. – Attouchement, choc.
4–Parure.
5–Centre du pain. – Qui conduit des ânes. – Altesse royale.
6–En les. – Présida le procès de Marie-Antoinette.
7–Soeur. – Qui voit au soin des dents.
8–Personne fantastique. – Douze mois, – Dans.
9–Maladie virulente. – Relatif aux habitants de la haute Ecosse
10–Gaz rare. – Le levant. – Du verbe être.
11–Comté de l'Angleterre. – Tirer du péril.
12–Pièce du jeu de golf. – Sacrifice divin.

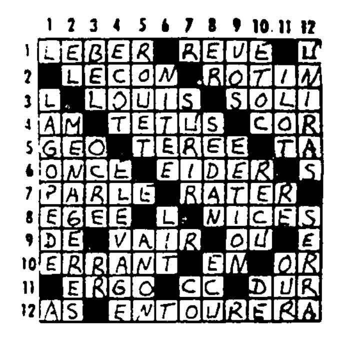
VERTICALEMENT

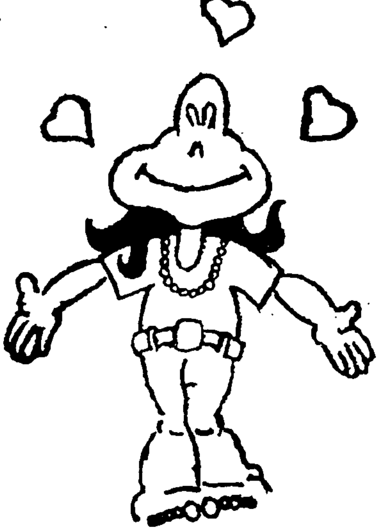
1–Vérité évidente par elle-même. – Eau-de-vie de bonne qualité.
2–Cordage qui sert à hisser une vergue. – Point cardinal.
3–Siège de cérémonie. – Qui a repris son calme habituel.
4–Dieu des vents. – Prince de Troi.
5–Sollicitas avec importunité.
6–Premier mot de l'hymne de St-Jean-Baptiste. – Interprétation.
7–Ion négatif. – Crochet de fer.
8–Sa majesté. – Pavillon de grosse toile. – Amas.
9–Abrév. d'école. – Souveraine. – Usage, coutume.
10–Volumineux. – Louis (abrév.). – Imagination sans fondement.
11–Nommé. – Titre d'honneur donné aux princes et aux princesses.
12–Restaurée, rénovée. – Exister.

VOUS TROUVEREZ LA SOLUTION DANS NOTRE PROCHAIN NUMERO

SOLUTION DE LA SEMAINE DERNIERE

PROBLEME 3586





ACTIVITES A VENIR

6, 7, 8 novembre: Rencontre '81 de la Fédération des Femmes Canadiennes-françaises au Holiday Inn à Edmonton.

7 novembre: Réunion du Comité d'éducation provincial de l'A.C.F.A.

11 novembre: Beausoleil Broussard, ensemble musical avec chansons de chez-nous à la manière du bon vieux temps.

13 novembre: Bal annuel du Club Richelieu.

15 novembre: Date limite pour recevoir les soumissions au Concours du Drapeau franco-albertain organisé par Francophonie Jeunesse de l'Alberta.

27 septembre au 3 décembre: Joanne Martineau et Gilbert Parent donneront 67 spectacles dans les écoles élémentaires des 4 provinces de l'Ouest et de Yellowknife.

ANNONCES CLASSEES

A VENDRE

A VENDRE, Chevrolet Belair Station Wagon. Bonne condition. Cruise control, cerveau frein, cerveau motor 400 pouces cube. Prix: $2,000. Téléphonez au 463-2796 ou au bureau au 468-5589. Demandez Jean Cayla.

Terrain à vendre. Lot de 50 X 150 pieds, à Legal. Appellez Bob au 437-4626.

A VENDRE, un manteau de chat sauvage, grandeur 10 ans. Usagé d'un an. Payé $2,800. demande $1,200. Aussi un robot-culinaire de marque Iona, presque neuf. Valeur de $119.00, vendrait pour $75.00. A vendre aussi, une Renaud 1968, 4 portes, $300.00 Communiquez au 451-3829, en tout temps.

A VENDRE, un lit de 39 pouces, prix: $75.00. Bureau possèdant 4 tiroirs, prix: $45.00. Si quelqu'un est intéressé, veuillez communiquez avec Jeanne d'Arc au 456-1120.

A VENDRE, congélateur de 18 pieds cubes. $150.00. Communiquez au 437-6029.

A VENDRE, automobile Dodge OMMI, 1978, excellente condition. Prix: $3,695. ou meilleure offre. Communiquez avec le 456-1120.

A vendre, Plymouth 1977, 67,000 kil., $4,200.00. Plus un divan-lit, $200.00. Téléphoner à 456-1120.

A LOUER

2 CHAMBRES A LOUER dont une au sous-sol et l'autre au deuxième étage; $125. par mois. Préférences femmes de 60 ans parlant français. S'adressez au 9645 - 155e Rue. Tél.: 484-1309.

RECHERCHE

Recherche un petit canot usagé en métal ou fibre de verre. Téléphonez au 464-2854 ou 423-6656, et demandez Marie-Hélène Dunn.

Je suis à la recherche de quelqu'un qui possède un espace assez vaste pour entreposer un bateau de 12 pieds pour l'hiver. Communiquez avec le 426-5385.

Désire partager un appartement avec une étudiante de 25 ans ou plus. Situé sur la 28e Avenue et la 116e Rue, à Edmonton. Communiquez avec Paulette au 436-3979.

Dame dans la trentaine recherche une compagne qui travaille ayant un appartement, logement ou maison meublé à partager. Si intéressée, contactez Marie au 468-6998 ou 439-0740 après 6 heures.

Suis à la recherche de meubles. Acheterais téléviseur (couleur), mobilier de cuisine et divan-lit. Contactez Robert au 423-5672 ou 426-0318.

Pour vos annonces classées, présentez-vous au 10014 - 109e Rue, Suite 6, Edmonton, ou téléphonez au numéro 423-5672. Il nous fera plaisir de vous servir

SERVICES DOMESTIQUES

Une gardienne demandée commençant en septembre. Deux enfants âgés de 4 ans et 18 mois. Deux jours par semaine. A St-Albert. Téléphonez au 459-8642.

Recherche une gardienne d'enfants qui demeurerait à la maison pour un couple ayant deux enfants; un est âgé de 2 ans et demi et l'autre de 3 mois. Salaire à discuter. Préfère une personne d'un certain âge, francophone. Références exigées. Pour plus d'informations, communiquez avec le 778-5691.

Offre ses services pour garder des enfants chez elle, du lundi au vendredi, de 8h00 à 5h00. Pour information, contactez Suzanne au 481-2964, 182e Rue et 86e Avenue, près du West Edmonton Mall.

Jeune femme offre ses services en français pour garder des enfants chez elle, du lundi au vendredi; $10.00/jour par enfant. Contactez Mme Bouchard, 12021-66e Rue, Edmonton, au 471-2914.

Recherche la compagnie d'une dame parlant français pour garder enfants et faire travaux ménagers. Expérience nécessaire. Demandez Solange au 439-3365 ou 468-6408.

Aimerais garder enfants de 12 mois à 5 ans. Matin ou soir. Bons soins. Demandez Francine au 434-0436.

Désire garder des enfants à la maison durant la semaine. Pour informations, communiquez avec Marise Grenier au 478-8624.

Désire partager un appartement avec jeune femme de 18 à 25 ans, situé sur la 100e Rue et 83e Avenue à Edmonton. Communiquez avec Hélène à 433-2967 (après 6h00).

DIVERS

Offre mes services pour faire des réparations de tous genres. Par exemple: réparations de sous-sol. Pour plus d'informations, communiquez avec M. Jule Lavoie au 451-1376.

Île à vendre

Si les Écossais sont connus pour leur tempérament opiniâtre, le **Sunday Times** montre qu'il existe des limites et qu'à l'impossible nul n'est tenu. Le titre insolite du journal résume bien la situation inextricable dans laquelle se trouve placé un couple qui avait acheté, en 1962, une petite île, Shona, située au large des côtes de l'Écosse: "A vendre: une île, avec des cerfs, du saumon, des chats sauvages, deux cent cinquante moutons, des aigles, etc. Et huit êtres humains".

"L'île, qui ne mesure que 2 milles sur 1, a du saumon, des truites saumonnées, des cerfs, des chats sauvages, des faucons pèlerins et des aigles royaux. Les propriétaires, Digby et Kay Vane, l'ont achetée en 1962, pour 10 000 $. Il y avait huit petites fermes, une école et une demeure en ruine, Shona House. Les Vane s'y installèrent avec leurs quatre enfants (...). L'île de Shona peut nourrir deux cent quatre-vingts moutons seulement, raconte Digby Vane, mais les renards dévorent en moyenne cinquante agneaux chaque saison, de sorte que le manque à gagner est énorme. Le relief est tourmenté, et difficile à mettre en valeur, et, bien qu'il y ait cent variétés de conifères, l'exploitation ne peut rapporter qu'à long terme (...)."

"Les époux Vane avaient l'intention de passer le reste de leurs jours sur l'île, mais ont conclu que la charge était trop lourde pour eux. "J'ai presque soixante-dix ans", dit Digby Vane, "et en outre il n'y a pas d'avenir pour nos enfants sur l'île; ils ont des bébés et doivent trouver du travail." "C'est l'agence Knight, Frank et Rutley qui est chargée de la vente, et, si celle-ci réussit, les Vane s'installeront en Angleterre." Peut-être pour vivre désormais près d'un hôpital, comme le leur ont conseillé des amis, qui ont un sens de l'humour bien particulier pour qui n'est pas anglo-saxon.